



Le cabinet fédéral craint un grand débat sur le déficit « Il est plus important d'être réélu »

— JOHN CROSBIE

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne veut pas risquer sa réélection sur une grande offensive contre le déficit de \$35 milliards dont il a hérité en septembre 1984.

Le ministre de la Justice et membre du « comité Nielsen » (chargé de passer au peigne fin un millier de programmes fé-

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

deraux) a déclaré hier à LA PRESSE: « Qu'est-ce que cela nous donnerait d'offrir un gouvernement parfait en tous points, un gouvernement qui coupe les

dépenses, qui élimine des programmes et qui réduit rapidement le déficit, si les Canadiens nous enlèvent le pouvoir dans trois ans parce qu'ils jugent cela inacceptable? »

« Les libéraux, qui sont responsables d'un déficit de \$34 milliards et des intérêts de \$26 milliards que nous payons

chaque année sur notre dette, a poursuivi l'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Clark de 1979, reviendraient au pouvoir et recommenceraient le gaspillage. Il ne serait pas sain pour le Parti conservateur et le Canada que nous

voir DÉFICIT en A 2

Le dollar à 70,45 cents US

■ Le dollar canadien a atteint un nouveau creux historique, hier, s'établissant à 70,45 cents US en clôture, en baisse de 25 centimes par rapport à vendredi, une autre journée de record à la baisse.

GUY PINARD

Et selon M. Raymond Théorêt, économiste à la Banque nationale du Canada, il faut immédiatement envisager un dollar canadien qui tombera en bas de 70 cents US.

M. Théorêt explique la présente situation par l'incapacité de la Banque du Canada d'intervenir pour soutenir le dollar, sans risquer de déstabiliser l'économie canadienne.

M. Théorêt rappelle que la Banque du Canada dispose de deux armes pour soutenir le dollar. Elle peut tout d'abord liquider des dollars américains sur le marché international pour acheter des dollars canadiens. Or, dit-il, la Banque a ainsi écoulé \$700 millions US en novembre et \$800 millions US en décembre, un rythme qu'elle ne peut décemment soutenir sans risquer d'épuiser complètement ses réserves de devises.

Elle peut également décider de hausser les taux d'intérêt de manière à créer un climat de confiance chez les investisseurs étrangers. Or, dit M. Théorêt, il serait dangereux pour l'économie canadienne de laisser augmenter trop rapidement les taux d'intérêt, d'autant plus que les économistes prévoient une période de ralentissement

voir DOLLAR en A 2

33 CENTIMÈTRES DE NEIGE SUR MONTRÉAL



photo Pierre McConn, LA PRESSE

Toutes les régions du Québec ont été affectées hier par les intempéries, que ce soit sous forme d'abondantes chutes de neige, comme à Montréal, de pluies diluviennes, dans l'Estrie par exemple, ou de ces deux formes de précipitations se suivant à bref intervalle, témoin la région de Québec, où l'on a enregistré des inondations catastrophiques. C'est ainsi que les Montréalais ont eu fort à faire pour dégager, hier matin, leurs voitures ou leurs entrées de ga-

rage, ensevelies sous 33 cm de neige. A Sherbrooke, il est tombé depuis dimanche quelque 30 mm de pluie qui ont provoqué le débordement des égouts, tandis que dans la région de Québec, des chutes de 40 cm de neige, suivies de pluies torrentielles, transformaient les routes en véritables lacs. Cette perturbation a été suivie d'un refroidissement sensible de la température, qui devrait osciller autour de -20 degrés aujourd'hui. Page A 3.



Dennis McDermott

McDermott ambassadeur en Irlande

d'après CP

■ OTTAWA — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, a été nommé ambassadeur du Canada en Irlande.

M. McDermott a indiqué tard hier soir en entrevue téléphonique que le premier ministre Brian Mulroney venait tout juste de lui faire part de la nouvelle.

La secrétaire-trésorière du CTC, Mme Shirley Carr, dispose déjà de l'appui de l'exécutif de la centrale syndicale en vue de succéder à M. McDermott lors du congrès du syndicat qui se déroulera à Toronto du 28 avril au 2 mai.

M. McDermott a affirmé hier avoir été approché « tout récemment » par le gouvernement au sujet du poste diplomatique en Irlande, mais soutient n'avoir entrepris aucune démarche pour l'obtenir.

Lorsqu'on lui demandait s'il avait hâte de se rendre en Irlande, il a répliqué « Évidemment », se refusant toutefois à

voir IRLANDE en A 2

LES AMERICAN MUSIC AWARDS

Trois prix à Bruce Springsteen

d'après AP

■ LOS ANGELES — Bruce Springsteen a remporté trois prix hier soir, lors du gala annuel des American Music Awards, pour son disque vieux de 18 mois *Born in the USA*, tandis que neuf autres artistes ou groupes en méritaient chacun deux.

La prestigieuse soirée de gala, la 13e remise annuelle des American Music Awards, rendait hommage aux artistes mis en nomination dans 27 catégories d'interprétation, dont la pop music, le rock et le soul-rhythm and blues, une catégorie qui avait été rebaptisée cette année.

À part Bruce Springsteen, les principaux gagnants ont été Willie Nelson, le groupe Highwaymen, Whitney Houston, Huey Lewis and the News, Aretha Franklin, Crystal Gay-

voir PRIX en A 2

AUJOURD'HUI

● HAÏTI

L'armée disperse à coups de feu des milliers de manifestants dans les rues de Cap-Haïtien, deuxième ville de Haïti, faisant trois morts et 30 blessés.

page C 10

● SIDA

Dans la première tranche d'une série de six articles sur le SIDA, LA PRESSE fait le point sur les effets dévastateurs de cette maladie, que certains appellent la peste des temps modernes.

page C 17

● MIRANDA

Le relief extraordinaire mis en évidence sur Miranda, l'une des cinq grosses lunes d'Uranus, par la sonde Voyager-2 intrigue au plus haut point les chercheurs.

page A 14

● LA MODE

Avec l'Afrique, son folklore et son mysticisme, le couturier Jean-Claude Poitras trouve des couleurs et des formes qui donnent à sa collection une saveur internationale.

cahier C

FAUT-IL CESSER D'AIDER HAÏTI? « C'est une discussion de salon »



GILLES TOUPIN

envoyé spécial de LA PRESSE

LA PRESSE EN HAÏTI

plus en plus précaire la vie du paysan.

Je n'ai presque pas vu d'oiseaux dans les campagnes. Où se poseraient-ils puisqu'au moins 60 p. cent des forêts ont été rasées et que la superficie boisée du pays est inférieure à 10 p. cent. À la fin du siècle, si on ne réagit pas, il n'y aura plus de forêts en Haïti.

L'érosion a pris une ampleur telle qu'elle entraîne une sédimentation de la plupart des sources d'eau et bloque les canaux d'irrigation. La sécheresse achève le travail de destruction des cultures et des sols.

La population a besoin de charbon de bois pour cuire ses aliments. « Ils coupent 14 millions d'arbres par année, de dire François Gilbert, le responsable de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) à Port-au-Prince, et ils en replantent 7 millions. »

Substituer l'électricité au charbon de bois? Où trouver les ressources pour construire des centrales alors que Haïti arrive à peine à trouver les devises pour payer son pétrole?

À St-Michel, le paysan des mornes d'alentour vient depuis peu vendre sur la place du marché ses fruits et légumes. Des cultures vivrières ont fait leur apparition un peu partout dans la région. Le paysan, exploité par les usuriers et les grossistes de Port-au-Prince, qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts avec ses cultures traditionnelles de céréales et de café, commence à adopter la culture potagère. Au moins, à défaut de profits, il y aura quelque chose à manger le soir dans les huttes.

« Le paysan, c'est du terre à terre », affirme Robert Liboiron, un Canadien qui vit à St-Michel depuis cinq ans et qui administre le projet d'aide du CECI dans

la région. « Quand tu amènes un paysan haïtien à prendre conscience des possibilités de son milieu, il trouve lui-même des solutions. Ici, les fermiers ne connaissent pas la culture des légumes. Aujourd'hui, ils produisent des oignons, des tomates. Ils n'ont plus besoin d'acheter ces produits et gardent le peu d'argent qu'ils ont pour autre chose. »

« Dans ce pays, dit M. Demers, il faut amener les gens à augmenter leur revenu familial. Il faut que l'aide extérieure s'attaque à l'amélioration des conditions de vie. On peut aider à augmenter le revenu national mais cela n'entraîne pas, dans le contexte, une augmentation du revenu familial. »

La préoccupation prépondérante des relations entre le Canada et Haïti est évidemment celle de l'aide au développement. Faut-il cesser d'aider Haïti? Cette aide soutient-elle le régime? « C'est une discussion de salon, répond M. Demers, parce

voir HAÏTI en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées B 6, C 11 à C 16

Arts et spectacles

— Informations A 10 à A 12

— Horaires C 8, C 9

Décès, naissances, etc. C 17

Économie cahier B

Êtes-vous observateur? C 12

FEUILLETON

Le crime

d'Ovide Plouffe C 13

Horoscope C 12

Le monde C 10

Mots croisés C 14

« Mot mystère » C 15

Quoi faire aujourd'hui C 8

Télévision A 10

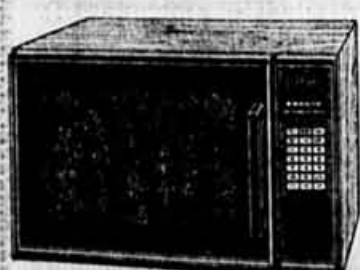
Vivre aujourd'hui

— La mode C 1 à C 7

TABLEAU SPORTS

Bandes dessinées 12, 13

Mots croisés 18



SANYO / MICRO-ONDES

• 1 PIED CUBE • 650 WATTS
• SONDÉ THERMIQUE
• HORLOGE / AFFICHAGE NUMÉRIQUE
• CONSEILLÈRE PROFESSIONNELLE SUR PLACE

389\$

ACHAT

Les Petites Magasins au Grand-Grand Choix

Lumoulin

8390, ST-HUBERT (Métropolitain) 388-4636/1122
5916, BÉLANGER (coin Lacordaire) 256-7571

DÉFICIT

SUITE DE LA PAGE A 1

perdions le pouvoir à la prochaine élection.

Outre que c'est la première fois qu'un membre du cabinet Mulroney fait ouvertement état de ses inquiétudes à l'égard de la réélection de son parti en 1988, M. John Crosbie confirme les tiraillements qui paralysent actuellement le sous-comité du cabinet fédéral (il comprend, en plus de M. Crosbie, le vice-premier ministre Eric Nielsen et les ministres Michael Wilson (Finances) et de Cotret (Conseil du Trésor).

Alors que plusieurs des 22 rapports du « comité Nielsen » étaient traduits, imprimés et prêts à être déposés de cette semaine aux Communes, le cabinet Mulroney n'arrive pas à se décider sur une stratégie à adopter. Il craint par-dessus tout un débat comme celui auquel il eut à faire face en novembre 1984 sur l'universalité des programmes sociaux, un débat devant lequel il a finalement dû reculer.

« Nous ne faisons pas face à des gens rationnels, de confier M. Crosbie. On se bat avec une opposition qui est la pour tronquer la vérité sur tout ce que nous faisons. De tels débats peuvent être très dangereux et nous (les conservateurs) avons appris cela à nos dépens à plusieurs reprises. » (M. Crosbie a déposé en décembre 1979 un budget auquel plusieurs ont attribué la défaite du gouvernement conservateur lors de l'élection générale de février 1980.) « La politique est l'art du possible et c'est vrai pour le groupe Nielsen comme pour tous les autres », de lancer le ministre de la Justice.

Il y a deux semaines, un autre membre du comité Nielsen, Robert de Cotret, déclarait à LA PRESSE que le gouvernement publiera, avant la mi-mars, « un » rapport, dans la foulée du débat sur le budget et les prévisions de dépenses du Trésor fédéral. Tout indique que les ministres ne se sont pas encore entendus sur la stratégie à adopter.

Les milieux d'affaires s'inquiètent notamment — tout en pointant du doigt MM. Crosbie et de Cotret — de voir que le gouvernement, en ne publiant

pas les rapports des 21 groupes de travail chargés de le conseiller sur une rationalisation des opérations du gouvernement fédéral, s'approprie à les envoyer sur des tablettes. Un 22e rapport-synthèse, résumant les travaux de l'ensemble des groupes, est également en préparation au Conseil privé.

On attribue en particulier la faiblesse actuelle du dollar canadien sur les marchés financiers internationaux aux hésitations du gouvernement fédéral à faire face au problème du déficit. La semaine dernière, le Business Council on National Issues prévoyait que la dette fédérale atteindra \$225 milliards d'ici la fin du mois de mars et \$400 milliards en 1990. A ce rythme, et si aucune action économe n'est prise, le premier ministre Mulroney pourrait faire face à une élection en 1988 avec un déficit de \$50 milliards.

Si les ministres fédéraux ne veulent pas publier les rapports des 21 groupes de travail chargés de réexaminer quelque 989 programmes fédéraux représentant \$92 milliards de dépenses chaque année, c'est non seulement que certaines recommandations sont explosives mais, selon les conseillers politiques qui les ont vus, leurs conclusions sont parfois « simplistes » ou « bâclées ». En fait, le cabinet a dû confier à des spécialistes du Conseil privé la réécriture de ces rapports.

Plusieurs d'entre eux devaient être déposés de cette semaine aux Communes et mis en vente dans les librairies du gouvernement fédéral à un prix variant de \$30 à \$40. Tout est maintenant remis en cause. « Pas question de publier des études ou leurs recommandations qu'on ne soit prêts à défendre », de lancer John Crosbie hier.

Dans l'état actuel des choses, on ne s'attend pas à ce que le comité Nielsen produise des économies d'une quinzaine de milliards de dollars comme l'espéraient les milieux d'affaires. En fait, c'est à la pièce qu'on annoncera les coupures de programmes ou les réductions de personnel, comme on vient de le faire par exemple pour la gestion du parc immobilier du gouvernement fédéral, une opération de \$5 milliards par année.

de sévère) ne se produit pas cette fois-ci.

Généralement, lorsque le dollar américain est décoté par rapport au yen et aux monnaies européennes, le dollar canadien a l'habitude d'en profiter, fait-il remarquer. Actuellement, la faiblesse du dollar américain contribue même à amplifier la faiblesse du dollar canadien par rapport aux monnaies des pays industrialisés.

Quant aux facteurs qui ont causé la plus récente dégringolade du dollar canadien, M. Théorêt en énumère quelques-uns.

Il y a d'abord l'accord du groupe des cinq (États-Unis, Grande-Bretagne, Japon, République fédérale d'Allemagne et France) qui ont convenu en septembre dernier d'unir leurs efforts pour faire baisser le cours du dollar.

Il y a ensuite le fait que l'économie canadienne est moins diversifiée que l'économie américaine et qu'elle est largement tributaire du secteur primaire. Or, ce sont justement ces produits qui sont les plus décotés actuellement sur le marché international. Même le cours du pétrole exerce des pressions à la baisse sur le dollar canadien.

real, en 1981, au moment où il se rendait de France aux États-Unis. Il est recherché par les autorités italiennes pour l'enlèvement et le meurtre, en 1978, du premier ministre italien Aldo Moro.

Comme il est dans son habitude, le plus haut tribunal du pays n'a fourni aucune explication pour refuser d'entendre l'appel de Piperno.

SYNDICALISATION DES CHARGÉS DE COURS

La Cour suprême rejette la requête de l'U de M

La Cour suprême a refusé, hier, de revoir un jugement reconnaissant le syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal.

ANDRÉ NOËL

Cette décision met un terme à sept ans de démêlés juridiques, a indiqué le président du syndicat, Guy Lachaine. N'ayant plus de recours, l'université devra négocier une première convention collective avec ses 1 200 chargés de cours, a-t-il ajouté.

Le syndicat a déposé une première requête en accréditation en décembre 1978. Le Commissaire du travail avait ensuite ordonné la tenue d'un vote.

Les deux-tiers des chargés de cours ont alors exprimé leur dé-

sir de se syndiquer. L'université a cependant contesté le vote en Cour supérieure, qui lui a donné raison.

Le syndicat a fait appel à la Cour d'appel du Québec. Dans un jugement rendu en octobre, celle-ci a donné raison au syndicat.

À la surprise de tous, l'université a porté appel devant la Cour suprême. Le plus haut tribunal du pays a cependant refusé la requête.

« La décision est sans appel, a souligné M. Lachaine. Avant, on pouvait contester les décisions de la Cour suprême devant le parlement britannique. Mais heureusement, aujourd'hui, ce n'est plus possible! »

Selon le syndicat, l'université aurait déboursé plus de

\$100 000 en frais juridiques pour « mener une croisade contre le droit d'association ».

Il a été impossible, hier, d'obtenir la réaction de l'université.

M. Lachaine a dit que la première tâche du syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), consistait à élaborer un projet de convention collective.

Les syndiqués demanderont au moins la parité avec les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), membres de la CSN depuis quelques années.

Les chargés de cours de l'Université de Montréal gagnent \$2 475 par cours, ou par 45 heures d'enseignement. À l'UQAM, la rémunération s'élève environ à \$3 100.

LA DÉSCOLARISATION DES SACREMENTS

Un virage dérangeant pour certains parents

« On était donc bien, avant, lorsque l'école se chargeait de préparer les enfants au sacrement de pénitence, à la première communion et à la confirmation... On n'avait pas à s'en occuper! »

JULES BÉLIVEAU

« Comment voulez-vous que moi, qui n'ai pas mis les pieds à l'église depuis le baptême de mon enfant, je puisse l'aider mieux que son professeur de religion à recevoir les sacrements suivants? »

« Des cours de religion pour les parents six samedis après-midi de suite? Non mais...! »

Dans la plupart des diocèses du Québec, des agents de pastorale responsables de l'initiation sacramentelle des enfants ont déjà entendu de telles objections. Ils savent fort bien que les orientations décidées par l'ensemble des évêques québécois pour les sacrements dispensés aux enfants d'âge scolaire constituent un virage pastoral majeur en même temps qu'un processus exigeant pour certains parents.

Selon M. Roland-Roch Martin, responsable du Service de l'éducation chrétienne en milieu scolaire dans le diocèse de Saint-Jean-Longueuil, les évêques du Québec « ont pris une décision courageuse » en déscolarisant la préparation immédiate des enfants aux sacrements et en définissant mieux le partage des rôles entre l'école, les parents et la communauté chrétienne dans le domaine de l'éducation de la foi des enfants. Cette décision prise en 1983, dit-il, est venue à un bon moment: un nouveau programme d'enseignement religieux était alors en voie d'élaboration.

Notant au passage que l'école continuera de dispenser l'enseignement religieux, M. Martin souligne qu'il comprend bien les réticences manifestées par certains parents devant le rôle que les évêques souhaitent leur remplir: « Des parents se sentent totalement démunis devant ce qui leur apparaît comme une nouvelle responsabilité. Ils se demandent comment ils peuvent entrer en relation avec leurs enfants sur le plan de la foi. »

M. Martin précise toutefois qu'il n'est pas venu à l'idée des évêques de demander à tous les parents de devenir des catéchètes. « On attend plutôt d'eux, dit-il, qu'ils partent de là où ils sont sur le plan de la foi. Et on leur demande d'être des témoins dans leurs gestes, dans leur vie quotidienne et dans l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs enfants pour qu'ils saisissent mieux la signification du geste qu'ils vont poser. »

Dans certaines paroisses du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, des parents ayant probablement pris quelque distance avec la pratique religieuse ont eu la surprise de leur vie lorsqu'un agent de pastorale a réclamé leur présence à une série de six rencontres de préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie pour leur enfant.

Mme Suzanne Dupras, agente de coordination du dossier de l'initiation sacramentelle des enfants dans Saint-Jean-Longueuil, ne cache pas que, même si les responsables paroissiaux ont voulu accommoder le plus de monde possible en fixant le moment de ces catéchèses le samedi après-midi et même si ces rencontres doivent durer à peine une heure, elles apparaissent comme une montagne pour certains parents. « Ceux qui n'ont pas une pratique religieuse régulière ou qui ne sont pas tellement convaincus, dit-elle, c'est sûr que ça peut les dérouter. Mais quand quelque chose leur tient à coeur, les parents, d'habitude, ne comptent pas leur temps. Ils savent faire tous les sacrifices pour les parties de hockey ou les cours de ballet de leurs enfants. Pourquoi, après avoir demandé le baptême pour leurs enfants, ne les accompagneraient-ils pas dans le cheminement de leur foi et pour les sacrements du pardon et de l'eucharistie? Je vois là-dedans un appel à la cohérence. »

L'agente de pastorale responsable de l'initiation sacramentelle des enfants dans la paroisse Saint-Louis de Boucherville, Mme Céline Bédard, reconnaît que, pour bien des parents, le retour à l'église à l'occasion de la préparation de leurs enfants pour les sacrements constitue « tout un changement ». Mais elle insiste sur le fait que, selon elle — les évêques partagent cet avis — les parents doivent redevenir les premiers éducateurs de la foi de leurs enfants.

La jeune femme espère en outre que, en acceptant d'accompagner et de soutenir leurs enfants dans leur vie chrétienne, ils insuffleront une nouvelle vie à leur Église. Autrement, demande-t-elle, « pourquoi veulent-ils que leurs enfants fassent leur première communion si elle doit être en même temps leur dernière communion? »

Montréal honore 170 de ses citoyens

Quelque 170 Montréalais ont reçu, hier soir, des trophées pour avoir contribué de façon spéciale et constante à

l'amélioration de la qualité de vie en ville. Plus de 400 personnes ont participé à cette fête dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville où étaient présents les conseillers municipaux des différents quartiers. La cérémonie était présidée par M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal.

Le commissaire à l'embellissement, M. Paul-Émile Sauvageau, ainsi que M. Lamarre ont remercié les citoyens pour leur collaboration aux campagnes d'embellissement en améliorant leur environnement. Depuis une dizaine d'années, la ville de Montréal remet ainsi des trophées. Le mouvement s'est amplifié à l'époque des florales alors que la ville a mis l'accent sur l'embellissement.

« Les gens sont fiers des efforts que l'on fait pour que Montréal soit une ville verte et fleurie », confiait hier soir M. Pierre Bourque, assistant-directeur des travaux publics, directeur du Jardin botanique et horticulteur en chef de la ville. C'est d'ailleurs au Jardin botanique qu'ont été fait les trophées muraux de cette année: une plaque de métal où est inscrit le nom de la personne, sert de support à un petit contenant dans lequel on a planté un assortiment de plantes grasses et de cactacées faciles d'entretien.

HAÏTI

SUITE DE LA PAGE A 1

que cela ne se fera pas. Il n'y aura jamais de consensus international pour cesser d'aider Haïti. »

À St-Michel, par exemple, couper du jour au lendemain le projet du CECI équivalait à livrer le paysan sous-développé à lui-même. Il n'y a personne dans ce coin d'Haïti qui s'occupe véritablement de la chose publique. Et dans la capitale, on entretient une conception dualiste du pays: d'une part, la République de Port-au-Prince et, d'autre part, la République d'Haïti.

Par ailleurs, un haut-responsable du ministère des Ressources naturelles trouve qu'« il n'y a rien à faire avec les paysans. On devrait travailler avec les meilleurs et laisser crever les autres. On devrait même recouvrir le pays de béton pour ne conserver que Port-au-Prince. » Cette remarque, sans doute lancée pour provoquer l'interlocuteur canadien à qui elle était destinée, est symptomatique du mépris qu'entretiennent certains milieux de Port-au-Prince à l'endroit des paysans.

Pas étonnant qu'avec une telle attitude, l'agriculture ne compte aujourd'hui que pour le tiers du produit national brut (PNB) alors qu'au début des années 1950 elle comptait pour la moitié du PNB. Pas étonnant non plus que sa part dans l'ensemble des exportations soit tombée de 90 à 43 p. cent et que l'emploi dans ce domaine ait décliné à un point tel que chaque année 25 000 Haïtiens, pour la plupart des paysans, quittent le pays pour l'Amérique du Nord et la République Dominicaine.

À St-Michel de l'Attalaye, avec un budget de \$1 465 484 échelonné sur trois ans (l'ensemble de l'aide canadienne à Haïti en 1985 — ACIDI et ONG — est de \$8 millions), on a choisi une stratégie orientée vers les ressources humaines et l'autosuffisance.

Les cinq Canadiens qui y travaillent touchent une population de 55 000 personnes sur les 120 000 de la région. Ils enseignent aux paysans, dont 90 p. cent souffrent de malnutrition, à tirer un profit nutritif maximum des céréales qu'ils cultivent. Il faut également assainir le milieu, fabriquer et installer des latrines.

À Ti-Mango, tout près de St-Michel, j'ai visité un centre de démonstration agricole où les paysans apprennent là aussi à tirer profit de la terre, à oublier des méthodes de culture infructueuses raménées voici plus de deux siècles d'Afrique de l'Ouest. Une pépinière a été aménagée pour reboiser la région.

Après son éradication totale ordonnée par le gouvernement Duvalier, il y a quelques années, pour enrayer la maladie porcine, l'élevage du porc a repris. La mesure d'éradication avait eu pour effet de priver le paysan de sa seule source de revenu importante en cas de coup dur.

Enfin, le projet comporte un volet « gestion » qui permet au paysan de s'organiser sans qu'on lui impose « de l'extérieur » un modèle d'organisation paysanne. Aujourd'hui, St-Michel compte 107 regroupements de fermiers d'une dizaine de membres chacun.

« Pour le paysan haïtien, extrêmement individualiste, c'est un pas en avant extraordinaire que de s'associer avec ses voisins », de dire Robert Liboiron. « La mentalité qui dit qu'il faut tout donner aux pays sous-développés, c'est finie. Ça n'a jamais marché. Ce qu'il faut, c'est enseigner aux gens à s'autosuffire. Si des projets comme le nôtre étaient étendus à tout le pays, dans 10 ans Haïti serait complètement transformé », ajoute Robert Liboiron.

« Ce qu'on sème dans les cerveaux est bien plus important que ce qu'on sème dans la terre », conclut Rosario Demers.

Aujourd'hui, il y a un peu d'espoir à St-Michel de l'Attalaye...

PRIX

SUITE DE LA PAGE A 1

le, les groupes Alabama et Kool and the Gang, et Stevie Wonder.

Whitney Houston (la révélation de l'année), qui avait obtenu six mises en nomination — un record cette année — a gagné le prix du disque avec *You Give Good Love* et celui du vidéo avec *Saving All My Love for You*, tous deux dans la catégorie soul-rhythm and blues.

La cérémonie a évoqué de plus tout spécialement la contribution des géants de la musique aux œuvres de bienfaisance en 1985: un prix d'appréciation spécial a été attribué à Harry Belafonte, Bob Geldof et Willie Nelson, les organisateurs de USA for Africa, Band Aid et Farm Aid, respectivement.

L'émission, d'une durée de trois heures, présentée par le réseau ABC en direct du Shrine Auditorium de Los Angeles, était réalisée par les productions Dick Clark et animée par Diana Ross.

On a rendu hommage au chanteur Ricky Nelson, qui a péri récemment dans un accident d'avion.

DOLLAR

SUITE DE LA PAGE A 1

économique au pays, à l'été sinon plus tôt.

La Banque du Canada cherche à éviter dans toute la mesure du possible que ce ralentissement ne se transforme en récession, d'autant plus que l'industrie de la construction a subi un ralentissement inquiétant au cours du mois de décembre. D'où sa décision de freiner la hausse des taux d'intérêt et de laisser le dollar dégringoler, en espérant qu'il se redressera le plus rapidement possible.

Au sujet des taux d'intérêt, M. Théorêt fait remarquer que la différence entre les bons du trésor des gouvernements américain et canadien est de l'ordre de 3 p. cent. Cette différence, dit-il, est énorme et ne se justifie d'aucune manière par la différence entre les taux d'inflation des deux pays, de l'ordre d'un demi p. cent.

La baisse importante du dollar canadien par rapport au dollar américain est d'autant plus difficile à comprendre que la correction technique généralement constatée (habituellement, le dollar se relève après avoir encaissé une dégringola-

Piperno débouté

OTTAWA (PC) — Trois juges de la Cour suprême du Canada ont refusé hier au physicien italien Francesco Piperno la permission d'en appeler d'une décision du ministère de l'Immigration de lui nier le statut de réfugié politique.

L'an dernier, la Cour fédérale d'appel avait également maintenu la décision du ministère.

Piperno a été arrêté à Mont-

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
Tirage de samedi	612	1586

LA MÉTÉO

Mardi 28 janvier 1986
AUJOURD'HUI: Min.: -22° Max.: -22°
NUAGEUX ET CHUTES DE NEIGE
VENTS DE L'OUEST, POUDREUSE
DEMAIN: BEAU

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-25	Nel. poud.
Outaouais	-22	-22	Nel. poud.
Laurentides	-22	-22	Nel. poud.
Chaudière	-16	-19	Nel. poud.
Montréal	-15	-8	Nel. poud.
Québec	-18	-12	Nel. poud.
Lac-Saint-Jean	-20	-12	Nel. poud.
Rimouski	-12	-3	Neige
Québec	-8	0	Pluie, nel.
Bois-Corbois	-8	0	Pluie, nel.
Séplès	-8	0	Pluie, nel.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-5	9	
Edmonton	-5	-1	
Regina	-13	-11	
Winnipeg	-18	-21	
Toronto	-14	0	
Prediction	6	9	
Halifax	3	5	
Charlottetown	3	5	
Saint-Jean	-3	0	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	7	11		2	12
Athènes	6	13	Pittsburgh	-8	2
Acapulco	-7	3	San Francisco	8	18
Berlin	-4	-1	Washington	-2	3
Bruxelles	-17	22	Dallas	-4	13
Buenos Aires	22	32			
Copenhague	-4	0			
Gênes	-4	2			
Hong Kong	16	20			
Le Caire	10	20			
Libéenne	5	13			
London	0	4			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	4	Madrid	-3	11
Athènes	6	13	Moscou	2	3
Acapulco	-7	30	Mexico	7	24
Berlin	-4	-1	Oslo	-12	-1
Bruxelles	-17	22	Paris	-3	4
Buenos Aires	22	32	Rome	3	11
Copenhague	-4	0	Séoul	-12	-3
Gênes	-4	2	Stockholm	-5	-3
Hong Kong	16	20	Tokyo	-1	8
Le Caire	10	20	Trinidad	25	31
Libéenne	5	13	Vienne	0	3
London	0	4			

IRLANDE

SUITE DE LA PAGE A 1

donner davantage de détails avant que sa nomination ne soit officiellement annoncée aujourd'hui.

Le poste est vacant depuis le départ de l'ambassadeur Edgar Benson, survenu le 14 juin 1985, a indiqué un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Dans une entrevue accordée plus tôt ce mois-ci, M. McDermott, président depuis 1978 du CTC qui regroupe deux millions de membres, avait indiqué son intention de demeurer au sein de la centrale à titre de conseiller, au moment de sa retraite, et de se consacrer à la rédaction de textes sur des questions sociales et ouvrières.

Il estimait dans cette entrevue avoir contribué à l'amélioration du dialogue entre le monde syndical et le gouvernement pendant ses huit années passées à la tête du plus puissant syndicat au Canada.

Cela dit, avait-il ajouté, le

CTC s'est à plusieurs reprises heurté au gouvernement sur différentes questions.

« Nous avons été franchement critiques quand cela fut nécessaire... Nous avons eu un certain nombre de confrontations avec le gouvernement, ce qui constitue, je crois, notre rôle logique. Nous ne cherchons pas la bataille, mais nous ne pouvons pas non plus nous échapper. »

Les relations entre le CTC et l'ex-gouvernement libéral étaient pratiquement inexistantes au moment de la défaite des libéraux aux élections de septembre 84.

Mme Carr, qui est âgée de 56 ans, sera la première femme et la première candidate en provenance d'un syndicat de la fonction publique à prendre la tête de la centrale.

M. McDermott, qui termine son quatrième mandat de deux ans à titre de président, était entré en fonction en 1978 après avoir été le directeur canadien des Travailleurs unis de l'automobile.

Mont-Royal: la Ville fera disparaître les piquets dangereux

La glissade en toboggan ou autrement a toujours été interdite au Mont-Royal, à la jonction de Mont-Royal et avenue du Parc, à cause des dangers évidents que cela comporte. Aussi la Ville de Montréal y avait-elle installé des clôtures, dont il ne reste plus que les piquets, pour entraver la glissade.

MARIANE FAVREAU

« On va faire disparaître ces piquets, assure l'assistant-directeur de la région Ouest, M. Gaetan Trudeau. Et s'il faut remettre de la paille au bas de la pente, on va en remettre. » LA PRESSE signalait hier les dangers potentiels de ces piquets.

Dans le passé, la Ville a connu toutes sortes de problèmes dans ce secteur de la Montagne qui longe l'avenue du Parc entre l'avenue des Pins et la rue Mont-Royal. La Ville aurait même déjà été condamnée, paraît-il, à la suite d'un accident, parce qu'elle n'y avait pas de surveillance. Or, il y a des affiches, depuis de nombreuses années, interdisant la glissade dans ces parages. Il ne s'agit pas d'une aire de jeux, mais de verdure l'été, rappelle M. Trudeau.

Hélas, cette interdiction n'empêche pas jeunes et moins jeunes d'user leurs pantalons, l'hiver, sur ces pentes abruptes et courtes.

La Ville de Montréal installait donc des clôtures au bas des pentes pour empêcher les glisseurs de se retrouver dans la rue, sous les roues des véhicules.

Puis, elle a doublé les clôtures de boîtes de paille, pour renforcer le mur de protection. Souvent la paille se retrouvait dans la rue ou flambait sur place quand les farceurs s'en faisaient un jeu de joie.

Cette année, elle appliquait des solutions radicales: installait des clôtures qui empêchaient carrément toute descente. Les clôtures ont été arrachées ou défoncées, la Ville les a remises en place; des gens les ont de nouveau enlevées... Et ne subsistent plus que les piquets d'acier de six pieds qui constituent maintenant un danger. Ce sont ces piquets qu'on va maintenant enlever.

Cependant, la Ville doit faire une étude de toute la question. On n'a aucune évaluation du nombre d'accidents qui se sont produits là, au cours des ans, puisque l'endroit n'est pas surveillé. On ne sait même pas si l'endroit est très fréquenté, ou juste un peu les jours de belle neige.

« Nous voulons donner satisfaction aux citoyens, de dire M. Trudeau. Mais il faut parfois les protéger contre eux-mêmes. »

L'UMQ aura sa mutuelle d'assurances

Les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec ont retenu l'option de créer leur propre mutuelle d'assurances, à la suite de la présentation du rapport préparé par leur expert maison. Au cours des prochaines semaines, ils étudieront tous les aspects techniques du dossier.

FLORIAN BERNARD

Dans l'esprit des dirigeants de l'UMQ, la création d'une mutuelle, accessible à l'ensemble des villes, pourrait régler une bonne partie du problème de la hausse sans précédent des primes, surtout au plan de la responsabilité civile. Dans la plupart des cas, les primes d'assurances ont doublé et triplé. Certaines villes ont écopé de hausses de 400 p. cent.

Outre la mutuelle, les municipalités seront en outre invitées à créer leurs propres réserves d'assurances. Certaines villes, notamment Montréal, le font depuis quelques années.

La création d'une mutuelle d'assurances municipales, régie par les villes, nécessitera la présentation d'un projet de loi privé et l'adoption d'une loi particulière. L'UMQ espère que cette loi pourra être adoptée dès la prochaine session de l'Assemblée nationale, vers le mois de juin.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mme Rosa Toro, d'origine chilienne, affrontait les rigueurs de l'hiver en songeant sûrement à la température de 36 °C qu'il fait à Santiago. Il faut dire que c'est l'été en ce moment au Chili, car les saisons sont inversées dans l'hémisphère sud. Ces considérations n'ont pas empêché un cycliste de braver la poudrière et la chaussée glissante. La photo a été prise hier sur la rue Saint-Denis. Sans doute un inconditionnel de ce moyen de transport.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

NEIGE, PLUIE ET VENTS CONJUGUÉS

L'hiver se rappelle au bon souvenir des Québécois

La neige et la pluie ont touché durement le Québec, dimanche et hier. Chutes de neiges importantes à Montréal, pluies torrentielles dans l'Estrie, neige et pluie dévastatrices à Québec, toutes les régions ont pu goûter aux « joies de l'hiver ».

MARTHA GAGNON et JULES RICHER

Armés de pelles et de balais, les Montréalais trimaient hier matin. Les joues rouges et le souffle court, ils s'efforçaient de dégager leurs voitures, leurs balcons et leurs entrées de garages ensevelis sous 33 cm de neige.

Après que la neige eut cessé au milieu de la journée, le mercure a chuté rapidement et de forts vents se sont levés, contribuant à un refroidissement important de la température. On prévoyait un minimum de -22 °C la nuit dernière à Montréal.

L'heure de pointe hier matin s'est faite au ralenti, sans qu'on ait toutefois à déplorer d'accidents majeurs. En fin d'après-midi, une fuite d'hydrogène à la compagnie Canada Packers a entraîné la fermeture pendant trois heures de l'autoroute Bonaventure, qui passe à proximité. Les pompiers ont pris cette décision en raison de l'inflammabilité extrêmement grande de ce gaz. Le retour au foyer de nombreux résidents de la Rive-Sud a été perturbé, notamment celui des utilisateurs de la STRM dont les autobus empruntent pour la plupart l'autoroute Bonaventure.

Des inondations

À Lennoxville, non loin de Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est, la rivière St-François est sortie de son lit et la route 108 a dû être fermée. Cette situation est devenue plus dramatique en face de l'Université Bishop, où une section de route de même que les poteaux d'électricité ont été emportés par la violence du courant. Les 300 résidents du campus et quelques propriétaires de la ville ont été évacués.

À Cookshire, une municipalité de 1 500 habitants également située dans les Cantons de l'Est, 20 familles habitant un parc de maisons mobiles ont été évacuées en raison du débordement de la rivière Eaton. Elles ont réintégré leurs demeures hier soir.

Par ailleurs, dans la région de Granby, une panne d'électricité a touché des milliers d'abonnés et, devant l'impossibilité de rétablir le courant,

Hydro-Québec a décrété l'état d'urgence hier, en fin d'après-midi. Tard hier soir, encore plus de 7 000 abonnés de cette région étaient toujours privés d'électricité. La panne a été causée par la tempête de verglas qui s'est abattue sur le Québec dans la nuit de dimanche à lundi.

Sherbrooke a également subi les effets de la perturbation importante qui a traversé le Québec dans la nuit de dimanche à lundi. Quelque 30 mm de pluie se sont abattus sur la ville causant des débordements

d'égouts et la fermeture des écoles.

Du côté de Québec, des chutes de 40 cm de neige suivies de pluie hier matin ont transformées les routes en véritables lacs. Les écoliers sont restés chez eux et l'heure de pointe ressemblait à celle de Montréal», a déclaré un journaliste de Québec.

Dans le parc des Laurentides, la route 175 a été fermée à la circulation pendant plusieurs heures entre Québec et L'Étape. La plupart des routes

étaient partiellement dégagées, hier soir, mais la chute de la température a eu pour effet de les rendre très glissantes.

Même les avions se sont retrouvés dans de fâcheuses positions à cause du mauvais temps. Un Boeing 747 d'Air France a quitté une piste de Mirabel pour se retrouver immobilisé dans la neige. Les 153 passagers qui avaient pris place dans l'avion en direction de Paris n'ont subi aucune blessure, mais ils ont dû patienter 24 heures de plus avant de s'envoler vers la France.



photo Jean-Yves Lévesque, LA PRESSE

De forts vents ont provoqué par moments une poudrière qui réduisait considérablement la visibilité. En général, même si la circulation s'est faite au ralenti, il n'y a eu que peu d'accidents.



photo CP

Dans les Cantons de l'Est, la municipalité de Cookshire a été envahie par l'eau, après que le niveau de la rivière Eaton eut monté de 75 cm en quelques heures.

Nouvelle saisie de haschisch

Après le propriétaire d'un comptoir de nettoyage, c'est maintenant au tour de deux hommes assez âgés d'être accusés de faire le commerce de la drogue. Selon la police, les suspects opéraient à partir d'un triplex situé au 5200, 6^e Avenue, à Rosemont, où l'on a découvert 18 kilos de haschisch d'une valeur de \$370 000.

Antonio Paulin, qui a eu 67 ans hier, et Armand Barolet, 55 ans, sans emploi connu, ont comparu en Cour des sessions de la paix. Les policiers de la Sûreté du Québec ont trouvé dans le logement, outre la drogue, des presses, un hachoir et des balances de précision servant à la transformation et à la mise en marché de la résine de cannabis.

D'après l'enquête, la drogue était généralement vendue en palette d'une livre, ce qui laisse croire qu'ils étaient d'importants distributeurs. Le haschisch provenait de l'Inde, du Cachemire, plus précisément. La police n'a toutefois pas encore réussi à tracer le portrait de toute la filière.

C'est la deuxième saisie importante de haschisch en autant de semaine par des membres regroupés de la section des mœurs et des renseignements criminels de la SQ. Il y a deux semaines, ils ont démantelé une petite organisation qui s'adonnait au trafic de haschisch dans un commerce de nettoyage de la rue Iberville.

On avait aussi trouvé 22 bâtons de dynamite et six détonateurs. Les explosifs, a-t-on appris hier, provenaient d'un lot de 585 kilos de dynamite volés à la mine East Sullivan, en Abitibi, le 13 mars 1985. On croit que la charge de dynamite découverte dans une voiture BMW remisée au sous-sol du quartier général de la police de la CUM provient du même lot.

Bell: le projet de siège social en attente

Les Entreprises Bell Canada, en se retirant du projet d'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, n'en ont pas pour autant arrêté leur choix sur un autre emplacement pour y ériger le nouveau siège social de Bell Canada.

GEORGES LAMON

En effet, un porte-parole des Entreprises Bell Canada à Toronto, a précisé à LA PRESSE, hier, qu'il était encore beaucoup trop tôt pour annoncer une telle possibilité.

« C'est une question qui reste en suspens pour le moment, a expliqué M. David Orr, porte-parole torontois du holding. D'ailleurs, nous n'avons même pas encore étudié la question. Cela devrait prendre du temps, puisque nous avons d'autres préoccupations bien plus importantes. »

Rappelons que Bell Entreprises Canada est un holding qui détient la maîtrise, entre autres, de Bell Telephone, Northern Telecom et Trans-Canada Pipeline.

En acquérant 60 p. cent des terrains du quadrilatère compris entre les rue Sherbrooke, de Maisonneuve, Crescent et Bishop, les Entreprises Bell Canada voulaient avoir pignon sur rue devant l'édifice principal du Musée des Beaux-Arts.

L'affaire Lindbergh est classée

WASHINGTON — La Cour suprême des États-Unis a mis un point final hier à l'affaire de l'enlèvement en 1932 du fils de l'aviateur Charles Lindbergh en refusant de laisser rouvrir l'enquête qui a abouti voici juste 50 ans à l'exécution d'un charpentier d'origine allemande, Bruno Hauptmann.

Les magistrats ont confirmé l'arrêt d'une première cour d'appel qui, en juillet dernier, avait débouté la veuve du condamné de sa plainte et estimé inutile de reprendre les investigations menées à l'époque par la police sur le kidnapping et le meurtre du petit Charles, âgé de 20 mois.

Mme Anna Hauptmann, 86 ans, n'a jamais cessé de se battre pour que soit proclamée l'innocence de son mari. — AFP

LES REZ
On s'y connaît!

✓ Choix
✓ Conseil
✓ Rendement

VOTRE
FORCE

BANQUE
NATIONALE

Mulroney refuse d'exclure la privatisation de Petro-Canada

■ OTTAWA — L'intérêt des Canadiens serait peut-être mieux servi si la pétrolière d'État, Petro-Canada, passait partiellement aux mains d'actionnaires particuliers plutôt qu'à l'ensemble des contribuables, comme c'est le cas actuellement.

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

C'est le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a force, hier aux Communes, une réponse du premier ministre Brian Mulroney, en lui rappelant ses propres paroles prononcées en août dernier alors qu'il disait que « c'était une politique conservatrice de maintenir Petro-Canada » et que toute forme de privatisation de cette société pourrait avoir des effets négatifs.

« Nous refusons de garantir, a ajouté M. Mulroney, que Petro-Canada demeurera, pour toujours ou pour un jour, à 100 p. cent propriété de l'État. Il se peut fort bien que l'intérêt national soit mieux servi en mettant à la disposition de citoyens ordinaires une partie des actions.

« Toutefois, a-t-il poursuivi, il ne fait aucun doute que ce parti (conservateur) appuie le principe d'une entreprise nationale dans le domaine énergétique, mais une qui travaille dans l'intérêt de tous les Canadiens ».

Pour le chef du NPD, le gouvernement conservateur a introduit la notion du profit, de la concurrence, de la non-ingérence dans les affaires de Petro-Canada, société d'État, pour gonfler ses profits et ainsi obtenir un meilleur prix lorsqu'il s'agira de l'offrir sur le marché boursier ou de la privatiser.

« De plus, a souligné M. Broadbent, le mandat confié par le Parlement à Petro-Canada, de faire de l'exploration, du raffinage et de pratiquer des prix raisonnables est violé par l'attitude nouvelle du gouvernement qui lui demande de maximiser sa marge de profits, tout en ignorant les consommateurs et les autres intérêts des citoyens canadiens ».

Le prix de l'essence

La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Mme Pat Carney, a sauté sur l'occasion pour expliquer le nouveau mandat qu'elle lui avait confié. « Le mandat, a-t-elle dit, est confié à Petro-Canada par moi-même, la ministre responsable de Petro-Canada. Je représente le gouvernement et de ce fait je détient une action.

« Le mandat, a-t-elle confié, indique que la société d'État a reçu une directive de son actionnaire (le gouvernement) d'opérer à la façon du secteur privé, avec emphase sur les profits. »

Pour la ministre, personne ne peut demander à une société d'État de se comporter comme une entreprise privée, lui retirer ses dividendes, (\$30 millions l'année dernière), les compter au budget du gouvernement du Canada et lui demander, ensuite, de s'engager dans une guerre artificielle des prix.

« Laissez-moi vous lire, a poursuivi Mme Carney, le reste du mandat que j'ai moi-même confié à Petro-Canada : toutefois, le gouvernement se réserve le droit en tant qu'actionnaire de demander formellement à Petro-Canada de se prêter à certaines activités dans l'intérêt national. »

Quelques-unes de ces activités, décrites par la ministre, traitent d'exploration des gisements de Hibernia (au large des côtes de Terre-Neuve), de Venture et dans l'Arctique. « Notre intention, a dit Mme Carney, au chapitre de la société Petro-Canada, est de nous assurer qu'elle sera en position de développer ces ressources vitales pour nos besoins énergétiques futurs. »



laserphoto PC
Les Québécois peuvent s'attendre à une diminution quelconque du prix de l'essence lorsque le nouveau pétrole brut vendu à meilleur prix sera rendu chez les détaillants, a déclaré hier le ministre Pat Carney.

tent d'exploration des gisements de Hibernia (au large des côtes de Terre-Neuve), de Venture et dans l'Arctique. « Notre intention, a dit Mme Carney, au chapitre de la société Petro-Canada, est de nous assurer qu'elle sera en position de développer ces ressources vitales pour nos besoins énergétiques futurs. »

A une question du député libéral de Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, qui l'interrogeait sur

l'ampleur des approvisionnements utiles au Québec, Mme Carney a précisé qu'il ne fallait plus s'inquiéter de cette question « que la balance entre production et consommation » était assurée et que, comme tous les autres Canadiens, les Québécois pouvaient s'attendre à une diminution quelconque du prix de l'essence lorsque le nouveau pétrole brut vendu à meilleur prix sera rendu chez les détaillants.

Gulf: le ministre Côté retient le rapport O'Farrell

■ OTTAWA — Le ministre des Corporations et de la Consommation, Michel Côté, a décidé de retarder encore une fois la publication du rapport O'Farrell portant sur la transaction entre les compagnies pétrolières Ultramar et Gulf.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Hier, à la sortie de la Chambre des Communes, le ministre Côté a dit devant les représentants des médias qu'il n'était pas prêt encore à transmettre le controversé document à la Commission des pratiques restrictives.

Le directeur de la Commission, M. John Church, s'attendait à recevoir ce rapport la semaine dernière. Mais hier, sur un ton sec, M. Côté a indiqué clairement que le cabinet Mulroney n'est pas pressé de collaborer dans cette affaire. « Le rapport O'Farrell sera transmis à la Commission des pratiques restrictives quand le ministre de la Consommation sera prêt à le faire ».

Aux journalistes qui insistaient pour connaître les raisons du retard, M. Côté a affirmé qu'il y avait dans le rapport de Michael O'Farrell, nom du directeur des enquêtes sur les coalitions, des données confidentielles sur les compagnies de pétrole qui devaient être analysées attentivement.

Pour l'opposition libérale il est clair que le ministre Côté ne fait pas son travail. « M. Côté comme ministre de la Consommation doit défendre les intérêts des consommateurs, ce qu'il ne fait pas dans le moment », affirme le député libéral André Ouellet.

Le ministre conservateur s'est défendu hier en disant

que les consommateurs québécois n'avaient pas à s'inquiéter et que les approvisionnements en pétrole seraient suffisants pour assurer des prix justes.

Il a rappelé que le rapport O'Farrell, dont il avait dévoilé les grandes lignes en décembre dernier, avait tout de même conclu à la légalité de la transaction entre les sociétés Ultramar et Gulf. L'enquête avait aussi démontré que les consommateurs québécois seraient pénalisés par une baisse de concurrence si la raffinerie Gulf fermait ses portes.

Le ministre a répété hier que les questions touchant la compétition des prix de l'essence au Québec sera transmise à la Commission des pratiques restrictives pour être incluse dans cette vaste enquête qui dure depuis quatre ans sur l'industrie pétrolière.

M. Church a indiqué hier qu'il prévoit maintenant recevoir les informations du directeur des enquêtes sur les coalitions cette semaine. Un appel téléphonique logé tôt hier matin par M. Church auprès de M. O'Farrell n'avait pas encore été retourné encore quand LA PRESSE a contacté le directeur de la Commission en après-midi.

Pour sa part, M. O'Farrell refuse systématiquement de retourner les appels des journalistes depuis plusieurs jours.

Tout ceci semble indiquer que le ministre Côté et son adjoint O'Farrell ne semblent pas très pressés de collaborer avec la Commission des pratiques restrictives dans cette affaire.

C'est le 17 décembre dernier que le ministre Côté avait promis de rendre public dans les jours suivants le rapport O'Farrell.

SALAIRES DES HAUTS FONCTIONNAIRES

Hnatyshyn évalue à 5 p. cent la hausse moyenne des traitements

■ OTTAWA — Les échelles salariales de certains grands commis de l'État ont été augmentées de plus de 40 p. cent par le gouvernement fédéral.

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

Toutefois, hier aux Communes, le président du Conseil privé, M. Raymond Hnatyshyn a soutenu que la hausse moyenne des traitements des présidents de sociétés de la Couronne serait de 5 p. cent cette année.

Hier, en Chambre, le gouvernement a été attaqué sur les hausses importantes qu'il avait concédées pour l'échelle de traitements de plusieurs des dirigeants de sociétés fédérales. Soulignant la question aux Communes, le député néo-démocrate Lorne Nystrom a qualifié « d'obscènes » ces hausses de traitements accordées par un gouvernement qui a sacré dans les allocations familiales.

« Pourquoi avoir accordé le salaire maximum à M. (Lawrence) Hannigan, une augmentation de \$36,000 par année, une hausse de 40 p. cent, tout en écrasant les enfants avec une baisse mensuelle de 31 cents des allocations », a-t-il lancé.

Outre l'ex-président de la STCUM, promu à la présidence de Via Rail, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey et le président du Canadien national, M. J. M. LeClair, voient le salaire maximum attaché à leur poste hausse de plus de 30 p. cent.

Selon les nouvelles échelles, M. Hannigan gagne entre \$150,000 et \$160,000 à Via Rail, le gouverneur Bouey a un salaire entre \$120,000 et \$150,000, et M. LeClair gagne entre \$260,000 et \$325,000.

Le ministre Hnatyshyn a ce-

pendant repoussé les critiques de M. Nystrom, précisant que, sans égard à l'augmentation accordée au maximum des échelles, les traitements réels de ces présidents de société n'avaient augmenté que de 5 p. cent, en dépit d'un rapport gouvernemental qui recommandait des hausses plus substantielles.

Les nouveaux traitements

Vendredi après-midi, le bureau du premier ministre faisait connaître les nouvelles échelles salariales de ces lieutenants. Sans avoir été annoncées, elles étaient appliquées rétroactivement depuis juillet dernier.

En vertu des nouvelles échelles, le président de Petro-Canada, M. Wilbert Hopper, gagne entre \$380,000 et \$475,000, même si un rapport commandé par l'administration libérale en 1984 recommandait un salaire moins élevé.

Le président du conseil de la pétrolière fédérale, M. Edward Lakusta, gagne entre \$370,000 et \$455,000.

M. Pierre Jeannot, président directeur général d'Air Canada, gagne entre \$220,000 et \$250,000 ; M. Claude Taylor, président du Conseil, gagne entre \$185,000 et \$210,000.

Bien que le rapport d'étude sur le salaire de ces cadres supérieurs demandait un plafond de \$205,000 pour le président de Radio-Canada, M. Pierre Juaneau, le gouvernement a décidé d'un maximum de \$150,000, accordant toutefois, comme pour M. Bouey, des hausses substantielles sur les échelles précédentes.

Dans le cas de M. Hannigan, ex-candidat conservateur défait, son poste à Via Rail, précédemment à temps partiel, exige désormais quelqu'un à temps plein, explique le gouvernement.

réserve, mais elle ne s'opposait pas directement au projet. Pour les membres du bureau de direction du RDI, il était clair comme de l'eau de roche qu'on devait se transformer en parti politique », a indiqué hier la présidente du RDI dans une interview à la Presse Canadienne.

Une autre instance du mouvement, le conseil de coordination où se regroupent les présidents régionaux, ne s'est pas encore prononcée sur la transformation du RDI en parti, « même si un consensus majoritaire en faveur de la transformation en parti politique se dessine », a dit Mme Denise Leblanc-Bantey en rappelant que la décision finale revenait aux quelque 500 membres attendus au congrès.

Au cours du printemps, le RDI tiendra une campagne de financement.

Le RDI deviendra un parti en juin

■ En dépit des résultats décevants pour eux des élections générales de décembre, les indépendantistes du Québec se préparent à créer une autre formation politique, qui prendra la relève du Parti québécois des années 1970.

Le Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) tiendra en juin prochain son congrès de fondation, qui sera suivi, « possiblement » à l'automne, d'un congrès au leadership au cours duquel un programme électoral sera également élaboré. Le nouveau parti défendra essentiellement la cause de l'indépendance, que le PQ a galvaudée ces dernières années, estime-t-on au RDI.

« C'est presque à l'unanimité des 11 membres du bureau de direction que la décision a été prise. Une seule personne avait des

Nouveau!

Encore un compte innovateur à la Banque TD...

Le COMPTE- INVESTISSEUR

8.84% C'est le meilleur taux d'épargne-placement de n'importe quelle grande banque.

* 8.84% calculé et payable annuellement, non à l'avance, est équivalent à 8.5% par année calculé quotidiennement et payé mensuellement.

- Vous gagnez de l'intérêt quotidien à un taux plus élevé que celui des autres comptes d'épargne-placement.

Comparez le nouveau COMPTE-INVESTISSEUR à votre compte d'épargne-placement actuel. Sur les soldes de \$25,000 et plus, le COMPTE-INVESTISSEUR vous rapporte présentement 8.5% par année payé mensuellement, un taux plus élevé que celui que vous pouvez obtenir avec un compte comparable dans une autre grande banque. Et sur les soldes de \$5,000 à moins de \$25,000, notre taux d'intérêt quotidien est égalé.

- Vous avez accès à votre argent par chèque, par la Machine Verte ou à n'importe quelle succursale TD.

Vous pouvez retirer des fonds de votre COMPTE-INVESTISSEUR par chèque ou à n'importe quelle Machine Verte. Avec la Machine Verte, vous pouvez aussi déposer des fonds ou effectuer des virements entre vos comptes. Et, bien entendu, vous avez accès à votre argent à n'importe quelle succursale TD. **Dans la région de Montréal, 20% de nos succursales sont ouvertes le samedi**

pour un meilleur service. Vous n'avez pas cette accessibilité avec la plupart des autres placements.

- Vous gagnez de l'intérêt élevé dès le premier jour.

Tous vos dépôts vous rapportent un intérêt quotidien élevé le jour même du dépôt et non pas le jour suivant comme d'autres comptes d'épargne-placement. Et l'intérêt est versé dans votre compte tous les mois. Vous pouvez ajouter n'importe quel montant n'importe quand à votre COMPTE-INVESTISSEUR - chose qu'il vous est impossible de faire avec la plupart des autres placements.

- Demandez-nous les taux élevés d'aujourd'hui!

Le nouveau COMPTE-INVESTISSEUR est peut-être le concept de placement que vous cherchiez. Passez demander tous les détails aujourd'hui à une succursale TD, ou appelez l'Infoline Verte TD:

Québec: 1-800-387-1500
Toronto: 982-7730
Partout ailleurs au Canada: 1-800-387-2092



le personnel fait toute la différence

2 Dans l'hypothèse où ni dépôts ni retraits sont effectués et où l'intérêt gagné est gardé 12 mois dans le compte. Sous réserve des exigences minimales de dépôt.
3 Comparaison sur la base des taux en vigueur au 16 janvier 1986 dans les autres grandes banques.
Offert par la Société d'hypothèques TD et garanti par la Banque Toronto-Dominion. Disponible à toutes les succursales TD.
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA.

LES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Chaque centrale réclame près de \$1 milliard en 86

■ Le coût des augmentations de salaire réclamées par les centrales syndicales pour les employés du secteur public varient entre \$800 millions et \$1 milliard pour 1986, estime le gouvernement.

**LISA BINSSE
ANDRÉ NOËL**

Le responsable des négociations pour le Conseil du trésor, Benoît Lauzière, a indiqué hier que chaque point de pourcentage d'augmentation équivalait à une hausse de \$100 millions de la masse salariale.

La Centrale de l'enseignement du Québec, qui a déposé ses demandes hier peu avant la Fédération des travailleurs du Québec, réclame une augmentation de 9,75 p. cent la première année, ce qui exigerait donc une hausse de la masse salariale de près d'un milliard de dollars.

La FTQ demande une hausse de 8,1 p. cent. La Confédération des syndicats nationaux, qui a déposé ses demandes en décembre, demande une hausse de 8,68 p. cent.

Le président du Conseil du trésor, Paul Gobeil, a indiqué la semaine dernière qu'il voulait réduire le déficit du gouvernement à zéro d'ici cinq ans. Le déficit annuel est actuellement de \$3,145 milliards.

Le gouvernement dépense \$24,15 milliards par année. Sur ce montant, un peu plus de \$9 milliards vont en salaire pour les 300 000 syndiqués du secteur public, a dit M. Lauzière, qui a été nommé responsable des négociations en septembre avec une rémunération de \$95 l'heure.

« Pas sur notre dos... »

Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a dit qu'il était conscient que le gouvernement

aurait certains problèmes à réduire son déficit à zéro tout en accordant l'augmentation salariale demandée.

« Mais le déficit n'est pas si terrible, même si on le compare aux entreprises du secteur privé, a-t-il dit. Et sa résorption ne doit pas se faire sur notre dos ».

La CEQ, qui représente 108 000 syndiqués à la table de négociation, a expliqué qu'une augmentation de 9,75 p. cent ne permettrait même pas aux employés du secteur public de rattraper le salaire gagné en 1982, avant les décrets, en dollars d'alors.

La centrale réclame une augmentation moyenne de 7,2 p. cent pour les 85 000 enseignants.

Une telle hausse porterait le salaire moyen des enseignants à \$35 448 par année, alors qu'il est actuellement de \$33 072. Il était de \$33 726 en 1982.

L'augmentation réclamée pour certains professionnels et employés de soutien s'élève à environ 11 p. cent, si bien que la moyenne d'augmentation demandée est de 9,75 p. cent en étendant les demandes de la CEQ à tous les employés du secteur public.

La centrale demande au gouvernement de négocier les salaires de la deuxième et de la troisième année de la convention collective plutôt que de confier le calcul des augmentations à un organisme indépendant, tel que le prévoit la loi 37 adoptée par le gouvernement péquiste.

La CEQ réclame ainsi une augmentation d'environ sept p. cent la deuxième année et une participation à l'enrichissement collectif pour la troisième année.

La FTQ réclame une augmentation de 5,5 p. cent la deuxième année et de cinq pour cent pour la troisième. Ces demandes ne visent pas à récupérer les pertes encourues à la suite de l'imposition des décrets, mais à diminuer les écarts entre les hauts et les bas salaires.

Les trois priorités de la FTQ, qui représente 45 000 employés, sont l'emploi, la condition féminine et les salaires.

La CEQ a par ailleurs deman-



Yvon Charbonneau (à droite) a remis hier les demandes de la CEQ à Benoît Lauzière, représentant du Conseil du trésor.

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

de négocier à une table centrale certains dossiers qui, en vertu de la loi 37, devraient être négociés aux tables sectorielles.

Les demandes déposées hier à la table centrale ne portaient donc pas seulement sur les salaires, mais aussi sur les droits parentaux, le traitement des plaintes de harcèlement sexuel, les garderies, etc.

Le Conseil du trésor et le conseil des ministres élaboreront leurs orientations d'ici à deux semaines, si bien que les offres du gouvernement pourraient être remises avant la date limite du 28 février, a dit M. Lauzière.

Les trois centrales n'ont pas réussi à s'entendre sur la formation d'un front commun cette année. La convention collective de leurs membres du secteur public est expirée depuis le 31 décembre.

Le siège social: Hyundai a pris Ottawa par surprise

■ OTTAWA — Bien que le gouvernement fédéral et le Québec aient consenti une mise de fonds globale de \$110 millions pour attirer l'usine d'assemblage de Hyundai à Bromont, le siège social n'a jamais fait partie de l'entente avec le manufacturier coréen.

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a reconnu hier le ministre d'État à la petite et moyenne entreprise, M. André Bissonnette. « Je suis très satisfait de l'investissement de \$300 millions à Bromont, qui créera 1 200 emplois directs. Je me dois de remercier Hyundai », a-t-il déclaré.

Le manufacturier coréen, qui a déjà une usine de pièces en Ontario, doit annoncer prochainement qu'il bâtit un nouvel édifice à Scarborough, en banlieue de Toronto. Depuis trois ans, le siège social de la compagnie était situé à Markham, près de la Ville-Reine.

« J'ai appris ce matin que la compagnie s'apprêtait à placer son siège social dans une ville de l'Ontario », a indiqué M. Bissonnette, parlant d'un investissement d'environ \$15 millions.

De son côté, le ministre du Développement industriel régional, M. Sinclair Stevens, a minimisé l'impact de la décision de Hyundai. « Leur siège social est déjà en Ontario », a-t-il indiqué, soulignant que depuis son arrivée sur le marché canadien,

Hyundai administrait ses activités depuis Toronto.

Selon lui, la décision du manufacturier est essentiellement de regrouper trois sites d'entreposage déjà existants en un seul, « avec des bureaux d'administration », a-t-il ajouté.

« Il n'a jamais été question de siège social, l'engagement de Hyundai portait sur un nombre d'emplois et de voitures produites », a déclaré M. Bissonnette de son côté.

Au ministère du Développement industriel régional, on admet que les intentions de Hyundai d'investir pour un nouveau siège social ont pris Ottawa par surprise. Les fonctionnaires refusent toutefois d'indiquer si, à leur avis, cet investissement aurait dû suivre l'usine d'assemblage au Québec.

Pour le directeur de Hyundai pour l'Est du pays, M. Bernard Latrille, jamais au cours des négociations avec les gouvernements au sujet de l'usine d'assemblage, il n'a été question d'implanter le nouveau siège social au Québec.

« La question ne se posait même pas, il n'y a plus un seul manufacturier automobile qui ait son siège social au Québec », a-t-il lancé.

Le siège social torontois emploiera environ 170 personnes, il cohabitera avec le centre de distribution de la production en Ontario.

Parallèlement, un centre de distribution de « plusieurs millions » sera installé à Boucherville, employant une trentaine de personnes, a-t-il ajouté.

LES PROVINCES ET LE LIBRE-ÉCHANGE

Mulroney accusé de manquer à sa promesse

■ OTTAWA (PC) — Les libéraux accusent le premier ministre Brian Mulroney de manquer à sa promesse d'assurer une pleine participation des provinces aux négociations sur le libre-échange avec les États-Unis.

Dans une entrevue accordée au quotidien montréalais Le Devoir, M. Mulroney indiquait en fin de semaine que les provinces n'auraient probablement pas de siège à la table de négociation.

Seuls les représentants des gouvernements fédéraux américain et canadien assisteront à l'ouverture des pourparlers, a-t-

il dit. Il a ensuite évoqué la possibilité que les représentants des provinces puissent faire connaître leur point de vue par le biais d'un comité parallèle.

Selon l'opposition libérale, cette position contredit les propos tenus par M. Mulroney lors de la réunion des premiers ministres de Halifax, en novembre, alors qu'il avait promis aux provinces qu'elles participeraient pleinement à toute négociation.

M. Mulroney a répliqué en Chambre qu'il n'y avait là aucune contradiction et que les provinces ne semblaient pas trop mécontentes de cette orientation.

LA MINE DE SEL SELEINE

Québec espère une offre d'achat cette semaine

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement n'a encore reçu aucune proposition ferme, mais espère recevoir d'ici la fin de la semaine une offre d'achat pour la mine de sel Seleine, aux Iles-de-la-Madeleine.

Au cabinet du ministre délégué aux Mines, on a confirmé à la Presse canadienne que les représentants de cinq compagnies ont visité les installations de la mine de sel Seleine et pourraient être intéressés à soumettre une offre d'achat.

Les cinq acheteurs potentiels sont Cargill, Canadian Salt, International Salt, Domet et Rio Algom. Toutes ont des activités dans le domaine du sel.

Les premières nouvelles venaient aussi que la compagnie Diamond Crystal soit intéressée, mais les dirigeants de l'entreprise ont fait savoir qu'ils ne déposeraient pas d'offre d'achat et se retirent de la course.

Ces compagnies ont été approchées par SOQUEM même, qui cherche à alléger son lourd déficit de même que celui de la mine. SOQUEM et Seleine sont toutes deux sur la liste de privatisations potentielles, de « dossiers à l'étude » du gouvernement Bourassa.

Les entreprises désireuses d'acquiescer la mine de sel des Iles-de-la-Madeleine ont jusqu'au 31 janvier pour soumettre leur proposition.

ENCAN

**CE SOIR
à 19h**

Superbes meubles antiques, porcelaine chinoise et européenne, cristal, tapis tissés à la main, argenterie sterling, lampes, etc.

Prime de 10% aux acheteurs
Master Charge et Visa acceptées.

GALERIE D'ENCAN EMPIRE

5500, rue Paré (à l'ouest de Décarie)

737-6586

737-5343

*Cours de base
de Fine Cuisine
Familiale par
Henri Bernard*

MI-FÉVRIER/FIN AVRIL
1 FOIS PAR SEMAINE
JOUR OU SOIR

Prospectus: 843-6481
Permis d'enseignement 749640

*Institut
Culinaire
Henri Bernard*

3942, St-Denis
Montréal H2W 2M2

SEUL COLLÈGE PRIVÉ (dans la région métropolitaine)

OFFRANT LE COURS

TECHNIQUES INFIRMIÈRES



**COURS
COLLÉGIAL**

COLLÈGE SAINT-JEAN-VIANEY

DIRIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES

12630, boul. Gouin est

Montréal H1C 1B9

Tél.: 648-3821 ou 322-7980



Du 13 au 31 janvier, Roche-Bobois vous propose des soldes vraiment exceptionnels sur tous les produits de sa collection. Voilà l'occasion de découvrir ce qui se fait de plus beau dans le monde de la décoration, à des prix que vous ne reverrez jamais.

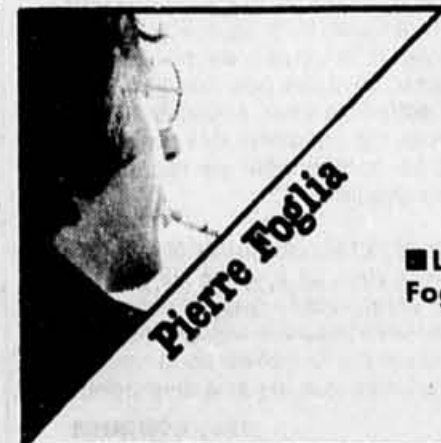
Des affaires exceptionnelles sur les meubles d'exposition, fins de séries, prototypes, salons cuir ou tissu, bahuts, tables, chaises, chambres à coucher, éléments, petits meubles, etc...

L'art de vivre à l'européenne

ROCHE-BOBOIS

Ouvert jeudi et
vendredi jusqu'à 21h

1425, boulevard Dorchester Ouest, Montréal H3G 1T7 (514) 871-9070



■ La chronique de Pierre Foglia reviendra jeudi.

Les banques et le centre bancaire

L'idée de créer un centre bancaire international à Montréal est dans l'air depuis plusieurs années, mais elle n'est pas près de devenir une réalité bientôt. Les promoteurs du projet estiment qu'Ottawa traîne les pieds; en fait, le projet n'est pas encore mûr et les grandes banques auraient avantage à aider Ottawa à continuer la réflexion.

Les banquiers montréalais sont très prudents quand ils parlent des éventuelles retombées économiques du projet pour Montréal. Il s'agirait d'exempter de taxes les transactions en devises étrangères pour le compte de non-résidents. Les promoteurs espèrent ainsi rapatrier une grande partie des transactions de ce type que les banques font actuellement à l'étranger et d'attirer d'autres banques étrangères.

Il est certain que l'activité bancaire à Montréal, ainsi que l'emploi dans les banques et chez les courtiers, augmenteraient sensiblement si ce rapatriement avait lieu. Personne ne peut toutefois assurer que Montréal pourra s'affirmer contre la concurrence de grands centres et de paradis fiscaux comme les Bahamas. La création d'un centre semblable à New York il y a quelques années n'a, pour finir, créé qu'un très petit nombre d'emplois.

Il est hasardeux de vouloir mesurer l'importance d'un tel centre par le nombre d'emplois qu'il créera. Le développement d'un marché financier ne se mesure pas nécessairement par le nombre de personnes qui y participent directement; l'achat de services et l'effet d'entraînement sur d'autres industries sont tout aussi importants. Comment évaluer ces retombées? Les banquiers ne peuvent pas le dire tant qu'ils ne connaissent pas les concessions fiscales qu'Ottawa est prêt à leur accorder.

L'Association des banquiers canadiens s'est prononcée contre le projet. Les banquiers montréalais ne sont toutefois pas aussi catégoriques que les banques pour lesquelles ils travaillent. Ils estiment que les retombées au départ seront minimes; mais, dans la mesure où Montréal peut se donner une image de centre bancaire, le volume des transactions pourrait augmenter considérablement à la longue.

Les banques ne sont qu'un aspect de ce projet. La Bourse de Montréal s'est efforcée contre vents et marées depuis cinq ans à développer de nouveaux marchés financiers et à tisser des liens internationaux. Pour que les membres de la Bourse tirent pleinement avantage de ce développement, il faut que l'ensemble de la communauté financière y trouve son intérêt à localiser ses transactions internationales à Montréal.

Ce qui semble retenir les banques, c'est l'idée d'accorder des privilèges fiscaux à une seule ville au Canada. Cela semble en effet contraire à l'esprit de la Loi des banques qui cherche à uniformiser le marché bancaire canadien. Une entorse à ce principe pourrait se justifier par l'effort déjà fait à Montréal pour développer un marché financier international et par le déclin économique dont souffre la métropole, en partie dû à des politiques fédérales.

Il ne faut pas s'étonner du manque d'empressement d'Ottawa étant donné le peu d'intérêt manifesté par les grandes banques. Ces dernières devraient être plus réceptives aux aspirations des banquiers montréalais. La Bourse de Montréal a jeté les bases d'un marché financier international; les grandes banques devraient maintenant s'y intéresser et aider Ottawa à définir le soutien fiscal dont le centre bancaire international aurait besoin.

Frédéric WAGNIÈRE

La riposte à Kadhafi

Le mieux ne serait-il pas encore de cesser de parler de lui? Une intéressante discussion a été amorcée à un réseau de télévision sur le sujet suivant: en accordant tant d'importance au colonel Kadhafi, les médias ne sont-ils pas en train de donner au Libyen une stature sans commune mesure avec sa taille réelle?

Si la conclusion et la réponse sont restées incertaines, la question reste d'autant plus valide que le colonel vient d'organiser un nouveau spectacle dont il s'est voulu la vedette principale. Avec fanfare et trompette, il est parti au-devant des forces américaines en cours de manoeuvres au large du golfe de Syrte, dans des eaux revendiquées par la Libye.

Après son excursion maritime, le colonel a été accueilli par les cris d'enthousiasme de ses marins. On se demande bien pourquoi, car la sortie de l'intrépide colonel ne semble pas l'avoir mené bien loin. Après quelques heures en mer, il était de retour sans avoir vu les Américains. Mais non sans avoir proféré des menaces contre les États-Unis, coupables, selon le Libyen, de «terrorisme d'État».

La sortie spectaculaire (sans plus) du colonel samedi dernier a été interprétée comme une nécessité, la situation économique de la Libye obligeant Kadhafi à tenir constamment son monde en haleine par une série de coups de théâtre.

Les Américains, de leur côté, peuvent poursuivre plusieurs objectifs en allant provoquer le chef de la Libye par des manoeuvres à sa porte. Les manoeuvres aéronavales peuvent faire oublier l'échec à tout le moins relatif de l'envoyé du département d'État américain, M. Whitehead, parti à la recherche de l'aval des Européens pour l'application de sanctions économiques à l'encontre de la Libye.

Le danger que présentent et les manoeuvres aéronavales américaines et les rododromes de Kadhafi vient de ce que les protagonistes peuvent se prendre au jeu et provoquer un accident.

Les États-Unis n'ont jamais, explicitement, exclu une intervention militaire contre la Libye, «source principale du terrorisme international». D'un autre côté, le président Reagan a paru surtout soucieux d'obtenir l'isolement diplomatique de la Libye.

Le but de la mission de M. John Whitehead était précisément d'isoler Kadhafi. On se souvient qu'au milieu de janvier l'envoyé du département d'État fit, dans ce but, un arrêt à Ottawa, où il obtint de M. Clark quelques garanties et satisfactions.

L'émissaire semble avoir éprouvé plus de mal à convaincre les alliés européens. Ceux-ci font valoir trois objections à une mise en quarantaine de la Libye: 1) la Libye n'est pas le seul pays responsable du terrorisme; 2) dans ces conditions, il n'est pas habile de faire de Kadhafi un bouc émissaire; 3) le bouillant colonel peut compter sur la solidarité des pays arabes, même si ses actions et sa personnalité ne recueillent pas chez ceux-ci l'approbation unanime.

Que la nécessité d'une lutte organisée au terrorisme international s'impose avec force aux yeux de tous ne fait pas de doute. C'est précisément dans cette pensée que les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne se penchent sur cette question. C'est sur la nature de la riposte au terrorisme encouragé par la Libye que les avis divergent.

Guy CORMIER

ÇA SERT À QUI, LA GUERRE IRAN-IRAK ?



REPRISE

(Droits réservés)



Marcel Adam

À ceux qui rêvent au désarmement nucléaire

Le chef du Kremlin inaugurerait à sa manière, le 15 janvier dernier, l'Année internationale de la paix.

Mikhaïl Gorbatchev rendait alors public un plan global de désarmement destiné à libérer la terre de toutes les armes nucléaires dans les quinze prochaines années.

Ce n'était pas la première proposition du genre. Depuis quarante ans les États-Unis et l'Union soviétique ont tour à tour fait des propositions à cet effet. Mais le plan Gorbatchev comporte deux caractéristiques qui obligent les Occidentaux à le traiter avec sérieux en dépit de son irréalisme: il est concret et comporte un échéancier.

Il s'agit d'un plan en trois étapes.

Jusqu'en 1990 chacune des deux superpuissances réduira de moitié son arsenal nucléaire capable d'atteindre le territoire de l'autre, jusqu'à un plafond de 6.000 têtes nucléaires de part et d'autre. Sont concernés tous les missiles balistiques et de croisière de moyenne portée.

Dans le même temps les États-Unis doivent s'engager à ne pas livrer d'armes nucléaires à d'autres pays, cependant que la France et la Grande-Bretagne doivent s'engager à ne pas accroître leurs arsenaux nucléaires.

Pas plus tard qu'en 1990 débutera une deuxième phase de cinq à sept ans, au cours de laquelle les autres pays possesseurs d'armes nucléaires s'associeront au processus de désarmement. Pendant cette période Moscou et Washington poursuivront la réduction de leurs arsenaux nucléaires, ils prendront des mesures pour la liquidation des armes nucléaires à moyenne portée et géleront leurs capacités nucléaires tactiques.

A compter de 1995 débutera la troisième phase au cours de laquelle se terminera la liquidation de toutes les armes nucléaires.

Cette proposition est à première vue très séduisante. C'est pourquoi les États-Unis et leurs alliés font semblant de la prendre au sérieux. Je dis bien «font semblant» car seuls les naifs s'y laisseront prendre. Mais on sait qu'ils sont légion dans les démocraties.

Supposons qu'elle est sérieuse, que les Soviétiques souhaitent sincèrement qu'en l'an 2.000 il n'y ait plus d'armes nucléaires sur la terre et que les États-Unis, avec leurs alliés, concourent à réaliser cet objectif. Le monde pourrait-il pour autant respirer d'aise, se disant qu'enfin les deux camps cohabiteront dans la paix?

Certainement pas. Privée de

son arsenal nucléaire, l'URSS sera plus dangereuse que jamais avec une capacité militaire classique de beaucoup supérieure à celle des forces de l'OTAN. En Europe de l'Ouest, par exemple, les forces alliées ne pourraient résister que quelques jours aux armées du Pacte de Varsovie.

Ce qui a contenu les visées expansionnistes de l'URSS en Europe, depuis quarante ans, ce ne sont pas les armes conventionnelles des Alliés, mais à la fois leurs armes nucléaires et leur détermination de les utiliser dans le cas où ils ne pourraient résister à une invasion soviétique.

Si jamais se réalisait le plan Gorbatchev de désarmement nucléaire, à partir du jour où il commencerait à s'appliquer tous les pays membres de l'OTAN (le Canada y compris) devraient se donner une économie de guerre, axée sur la fabrication massive d'armements terrestres, de navires et d'avions de combat. Cela afin d'en arriver à la parité des forces conventionnelles le jour où auront été éliminées les dernières armes nucléaires.

Ce n'est pas tout, chaque démocratie occidentale devrait instaurer la conscription afin d'en arriver très rapidement à équilibrer les énormes effectifs militaires des pays de l'Est.

Les démocraties sont-elles prêtes à assumer des dépenses et un embrigadement militaires qu'elles ont toujours refusés dans le passé? Sont-elles prêtes à renoncer à leurs programmes sociaux, à réduire considérablement leur train de vie, à laisser militariser les jeunes générations à venir, bref de vivre comme à l'Est sur un pied de guerre permanent?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Poser la question c'est y répondre. Puisque le désarmement nucléaire appelle un réarmement classique accéléré et autrement plus coûteux que l'armement nucléaire, les Occidentaux ne renonceraient pas de sitôt à une arme qui leur a permis de mener grand train et de vivre en paix depuis quarante ans.

D'autres arguments pourraient être invoqués pour montrer que le plan Gorbatchev n'est pas vraiment sérieux. Je n'en évoquerai qu'un qui constitue à lui seul un empêchement dirimant: la Chine. En effet, ni l'Union soviétique, ni les États-Unis ne voudra risquer une éventuelle confrontation avec un pays qui, fort de son milliard d'habitants, serait invincible dans une guerre conventionnelle.

REVUE DE PRESSE

L'élection de M. Bourassa

Extraits d'éditoriaux de langue anglaise traduits par la Presse canadienne.

C'est avec du Ginger Ale éméché que l'on aurait dû arroser la victoire de Robert Bourassa aux élections partielles. Le premier ministre a obtenu sans gloire un siège à l'Assemblée nationale en se faisant élire dans un fief libéral, et en l'absence d'un adversaire du Parti québécois.

Pas moins de neuf autres candidats n'avaient eu rien de mieux à faire que de s'engager dans une course dont l'issue était prévue d'avance. En fait, l'élection dans la circonscription montréalaise de Saint-Laurent est devenue rien de plus qu'une simple formalité lorsque le Parti québécois a décidé, dans la foulée de la victoire libérale du 2 décembre, de ne pas faire opposition à Robert Bourassa.

Cette décision a aussi privé le premier ministre de toute raison de jubiler à la suite de sa victoire au scrutin partiel.

Robert Bourassa a remporté 83 pour cent des suffrages. Son principal adversaire, un néo-démocrate, a recueilli seulement 8,7 pour cent des voix. Le moins que l'on puisse dire de ces résultats c'est que c'était mieux que la défaite de M. Bourassa dans la circonscription de Bertrand aux élections générales de décembre.

Enfin élu, Robert Bourassa peut maintenant essayer d'établir son autorité au sein de l'Assemblée nationale et parmi les Québécois. D'ici là, il demeure le chef d'un parti plus populaire que lui-même.

The Ottawa Citizen

Deux affaires désagréables

Jusqu'à maintenant, 1986 n'a pas été une excellente année pour la Vierge Marie.

Après que des milliers de croyants se furent rendus à Sainte-

Marthe-sur-le-Lac pour contempler une icône de la Vierge et de l'Enfant qui pleurait prétendument des larmes de sang, un chimiste trouble-fête annonça qu'il s'agissait en fait d'un mélange de graisse animale et d'huile végétale.

Devant ces accusations, le propriétaire de l'icône a dans un premier temps affiché une totale insouciance, jetant le blâme sur la malencontreuse habitude de la science moderne de chercher des explications rationnelles à des phénomènes surnaturels.

Il a par la suite admis la supercherie, avouant qu'il avait mis de la graisse ainsi que son propre sang sur l'icône.

Ce sont des gens comme lui qui font mauvaise presse aux miracles. La Vierge Marie était encore sous le coup de cette désagréable affaire quand l'archevêque d'Ottawa Joseph-Aurèle Plourde a dû se porter encore une fois à son secours. Cette fois, le «villain» est l'enfant terrible du cinéma français, Jean-Luc Godard, dont le film «Je vous salue Marie» est finalement arrivé à Ottawa.

L'archevêque Plourde a pressé les authentiques chrétiens à boycotter cette production, qui décrit une Vierge Marie contemporaine, enceinte, parfois sérieusement dévêtue, et faisant un tas de choses non mentionnées dans la Bible.

L'assistant de Mgr Plourde a déclaré le film non conforme aux Écritures, une accusation exacte mais plutôt étrange contre une production qui montre Marie en train de jouer au basketball ou de faire le plein d'essence.

L'appel de l'archevêque sera peut-être entendu par les fidèles, mais il attirera aussi au cinéma des hordes d'impies curieux de voir de quoi il en retourne dans toute cette affaire.

Ce n'est sûrement pas la pire semaine pour la Vierge Marie depuis son accession à la vie publique il y a quelque 2000 ans. Mais ce n'est pas une façon de traiter une dame. C'est assez difficile comme cela d'être une vierge ces temps-ci, sans avoir à faire affaire avec un pseudo-mystique et un cinéaste blasphémateur.

The Ottawa Citizen

À la station de métro Beaudry

N.B.

- Périodité et entente sous cette rubrique aux lettres d'adhésion garantissent le respect de des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire fidèlement leurs noms, adresses et services téléphoniques.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant le principe de l'anonymat, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger lettres selon l'espace disponible.
- Si possible, écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 42, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

CAP  **Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin**

Excursions de ski de fond tous les dimanches...

7, 8, 9 février **Ottawa Winterlude (3 jours-2 nuits)**
Transport et hébergement 99 \$

Pour réservations, composez le 322-6383

L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires



à partir du 2 février 1986

Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

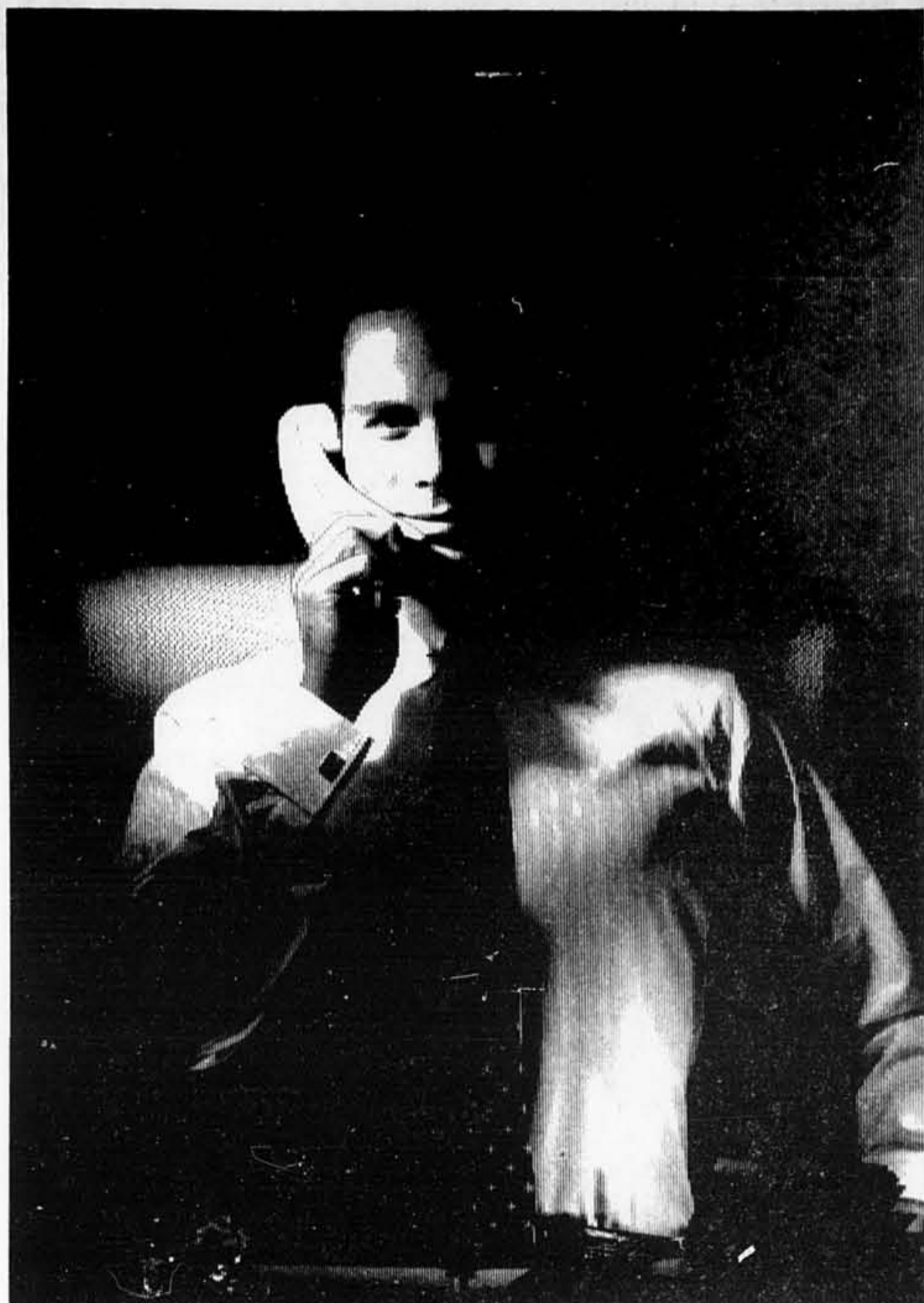
Vous serez sensible à l'attention qui vous est portée à l'instant même où vous appellerez Air Canada ou votre agent de voyages. En effet, priorité vous est accordée pour le choix du siège, l'envoi de billets ainsi que pour les éventuels avis de retard.

À l'aéroport, votre enregistrement au comptoir classe Affaires ne prend que 2 minutes: vous embarquez et débarquez en un clin d'oeil. Vos bagages vous suivent tout aussi rapidement, grâce à leur étiquette "Priorité, classe Affaires".

Plus de confort

Dans la cabine de la classe Affaires: confort et exclusivité. Votre siège, plus large, est spécialement conçu pour épouser parfaitement les lignes de votre dos. Son inclinaison de 30° vous assure un repos réparateur. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à vous offrir un repose-pieds. Si vous travaillez, vous apprécierez la tablette plus large. Enfin, tous les sièges donnent sur le hublot ou l'allée et sont disposés 2x2x2 pour vous assurer encore plus de place.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.



Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéropas bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage vers certaines destinations et ce, jusqu'au 31 mars 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 44 vols quotidiens vers 8 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

De Montréal:	Numéro de vol	Départ	Arrivée
À: Calgary	117	07h20	11h25
Edmonton	123	06h50	10h50
	137	17h50	21h55
Vancouver	109	10h00	12h20
	129	19h05	21h25

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine.



**Vous visez le sommet.
Nous sommes à la hauteur.**



AIR CANADA

Le 20e MIDEM ne sera pas celui des Québécois

CANNES — Ne cherchez pas, il n'y a pas de Québécois au 20e Festival de MIDEM. Les paranos diront qu'on nous en veut, qu'on nous évite, qu'on nous ignore mais rien de tel. Bernard Chevry, le PDG du MIDEM, s'est même inquiété du silence québécois en cette année de fête et de rétrospective. Il ne faut pas oublier que Diane Tell, Céline Dion, Fabienne Thibeault et l'an dernier, Daniel Lavoie doivent leur carrière européenne au MIDEM.

Ne cherchez pas, c'est au Québec qu'on trouve la réponse. Personne n'a préparé une percée européenne cette année. Le MIDEM, c'est en quelque sorte *La cerise sur le sundae* d'une laborieuse stratégie de marketing. Il faut précéder l'événement et le faire suivre de disques, spectacles et promotion et rien n'a été fait en ce sens. Au Québec, on soigne,



JEAN
BEAUNOYER

on s'analyse, on évalue bien plus qu'on construit. L'heure est à l'auto-analyse.

Regardons donc ce qui se passe ailleurs et rabattons-nous sur les cousins français qui se débattent un peu plus énergiquement que nous-même si l'industrie du disque ne les favorise pas plus que nous. Dimanche, au gala d'ouverture Jeanne Mas représentait la France avec son tube «Johnny Johnny» une belle image mais rien pour étonner un Québécois.

Elle a osé tout simplement. Il faut beaucoup d'audace dans ce métier et à mon avis, ce n'est pas ce qui manque ici. Il fallait un sacré culot pour présenter dans les pays d'Europe ce gala d'ouverture par le biais d'Eurovision. Une émission tout à fait dans le genre de Jeunesse d'aujourd'hui des années 60 avec du liping amateur, deux petites caméras qu'on porte à bras et si peu d'imagination dans la présentation.

L'animatrice, Désirée Nobsch présentait ses invités en trois langues. Remarquable performance, un peu lourde à supporter cependant lors d'une émission de variétés.

Le public de Cannes, les jeunes surtout, adorent cette espèce de Musicorama et on doit tirer au sort les billets de ceux qui auront l'occasion, la chance, d'assister aux différents galas du MIDEM. Diman-

che c'est le groupe Opus qui a mérité les faveurs du public avec *Live is Live*. En France comme au Québec, c'est toujours mieux en anglais.

Les Américains dominent d'ailleurs ce MIDEM avec une suffisance qu'on remarque dans une foule de détails. Journaux, information, vidéos: tout est en anglais. Les autres pays se rabattent sur les échanges culturels en espérant leur petite part du gâteau.

Ici, on parle d'un tournant dans l'industrie du disque, d'un renouveau et surtout du disque compact. Rien de bien précis sur les vidéos-clips qui avaient nourri bien des discussions l'an dernier.

Un MIDEM bien tranquille où les Québécois regardent ce qui se passent ailleurs avant de prendre leur revanche.



Clémence Desrochers

CLÉMENCE DESROCHERS

L'humour comme un petit réchauffant

Clémence Desrochers. La dernière d'une étoile du théâtre Arlequin, jusqu'au 2 février. Accompagnée de Marc Larochelle, Denis Bailey et Serge Bouché, sous la direction musicale de Dennis La...

DENIS LAVOIE

Si on reste, jusqu'à la fin du spectacle, c'est pour en demander encore, car on aime bien l'humour de Clémence Desrochers. Et comme en rappel elle reprend un ancien monologue, c'est à se demander si on ne préfère pas l'ancienne manière, ces quelques classiques qui nous l'ont tant fait apprécier.

Elle chante, mais elle est si bonne conteuse qu'on lui pardonne. Machine à faire rire comme il s'en trouve peu chez les femmes, Clémence réussit très vite à nous dégeler. Pendant deux heures, elle nous fait oublier les rigueurs de l'hiver.

En sketches mieux qu'en chansons, seule à se donner la réplique, quelques fois avec l'indispensable téléphone, Clémence fait fleche de tout bois pour nous faire rire. Tout notre petit monde y passe, depuis Louise Latraverse jusqu'à Denise Bombardier, justement présentée à la «première» de *Le derrière d'une étoile*, hier soir.

Jamais dérouter, même si elle s'enfarge dans un lapsus, Clémence sait toujours se re-

prendre et ça finit naturellement en farce. Elle improvise par moment, actualise ses effets, jongle avec les mots... On aurait envie que ça aille plus loin, que sa douce folie ne s'arrête pas en si bon chemin.

Elle se moque d'elle-même à travers les autres, se joue du public, s'en fait complice. Clémence a un prénom qui veut tout dire. Son humour n'a rien de blessant. Elle s'en prend à tout le monde, lance des noms. Mais son humour est tout miel. Elle n'égrotte pas, elle ne choque pas.

Un peu de tendresse, une chanson western, des caricatures, quatre musiciens pour l'accompagner, dans un décor en pièces détachées, Clémence fait rire par sa façon de dire, ses cris perçants, ses compositions loufoques. Tout un personnage, qui nous en compose un tas d'autres, sans maquillage et tout au plus un déguisement.

C'est criant de vérité comme dans *Me semble que j'ai une bosse* ou *Donne-moi les clés du char Richard*. Mais c'est surtout une sensible relation entre l'artiste et son public qui ne voudrait pas la mettre à la retraite.

C'est qu'elle ne donne pas sa place, et que même si on ne la trouve pas meilleure qu'a son précédent spectacle, Clémence n'en est pas moins drôle pour autant.



Louise Cousineau

Je ne me risquais plus à *Samedi de rire* depuis quelques semaines, en ressortant toujours plus morose qu'avant. Et voilà que samedi dernier, ô miracle, la magie a opéré. Et pas seulement celle de Pierre Beauregard, dit Beau dedans l'oeil, un garçon qui m'avait bien fait rire au Club Soda à l'époque, et qui a encore raffiné son show. Car voilà un magicien et un jongleur qui est aussi capable de faire de l'esprit en exécutant ses étonnantes performances.

De bons sketches: celui du joueur de tennis qui finit par nous apprendre qu'il ne prend que des stéroïdes. Le punch, c'est qu'il est une fille. Et surtout ce sketch délicieux auquel a participé Claude Leveillé. L'auteur était en train de peiner à son piano, composant *Fais du feu dans la cheminée* (une chanson de Jean-Pierre Ferland par ailleurs). Entrent deux tapissiers (Deschamps et Brathwaite) qui dérangent l'artiste. Et dont la conversation évoque le temps passé, notre chez soi, le copain Frédéric, les vieux pianos mécaniques, qui sont tous devenus des hits de Leveillé. Mais l'artiste râle contre leur présence. Finalement, Deschamps fait par mégarde des trous dans la tapisserie, que Leveillé entre dans son piano mécanique, et hop! voilà Frédéric...

Ou ce superbe numéro de Michèle Richard, arrivant sur la scène en grosse femme de ménage à bigoudis, et vlan, qui flanque son déguisement aux orties et apparaît mince et élégante dans une robe qui ne laissait rien à l'imagination. Mme Richard a même accepté un gag sur sa volumineuse garde-robe, «elle a dû en voler quelques-unes».

Bref, si on excepte le numéro d'ouverture du Bingo, qui ne

marchait pas très fort, le reste fut fort amusant. Ce sketch loufoque où Johanne Fontaine est amoureuse de son poisson rouge, le bon monologue de Deschamps au début (sur les mauvais coups qu'il réussissait à faire dans son enfance), les

performances des comédiens, tout y était pour que ça me dise de rire. Enfin.

Le générique a roulé bien vite, et ô surprise ultime, les auteurs des sketches étaient Louise Bureau et Pierre Legaré, les deux vieux pros du *Festival de l'Humour* à CKAC. Curieux, ça, car au début de la saison, quand le producteur Guy Lafrenaye a révélé les noms de ses auteurs, les leurs n'y étaient pas.

Hélas, ils ne signeront pas d'autres émissions de la série. Louise Bureau a vendu un autre texte à *Samedi de rire*, et c'est tout.

Samedi de rire: enfin!

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:30 **17** — Les grands du cinéma

Entrevue avec le cinéaste français Louis Malle, auteur de 30 films qui est maintenant installé aux USA.

21:00 **7 8 10** — Made in Québec

L'animateur Jean-Pierre Coallier fait le tour des grands succès de la chanson québécoise. Invités: Tex Lecor, Marc Hamilton, Claude Valade, André Gagnon, Angèle Arsenault et Ginette Reno.

17 — «Les compères»

Une comédie de Francis Weber avec Pierre Richard, Gérard Depardieu et Stéphane Bierry. Une femme met deux de ses amants à la recherche de son fils fugueur, en leur faisant croire qu'ils sont tous deux le père du petit.

10 — Frontline

Aux États-Unis, bien des citoyens intentent des poursuites contre des médecins pour faute professionnelle, et obtiennent

des sommes faramineuses en dédommagement. Cette émission s'attaque à quelques cas et illustrera les coûts et conséquences de la méthode américaine...

HORAIRE RÉVISÉ

18:30 **10 17 10** — Téléservice

Inv.: François Lamarre, Claude Langlois, Claude Pichette et André Vilder.

Et le perdant, c'est la communication!

Vendredi soir dernier, Radio-Québec affichait la remise des prix des communications du Québec. Excellente initiative que de nous présenter des sommités dans différents domaines, qui vont de l'informatique à la recherche, en passant par la radio et la télévision. Mais quant à faire une émission d'une heure sur les meilleurs communicateurs, pourquoi ne pas faire une émission qui communique au téléspectateur qui sont les lauréats, et ce qu'ils font précisément?

Car l'émission, pas mauvaise en soi, bien animée par Michel Jasmin, était plus une distribution de prix qu'un effort pour

nous présenter convenablement ces gens qui méritaient de la patrie. On a utilisé la télé pour montrer l'événement. Hélas, on n'utilisait pas les ressources de la télé pour montrer pourquoi les récipiendaires étaient honorés et gagnaient \$2000.

Imaginez si, au lieu de nous montrer les lauréats plus ou moins à l'aise à leurs tables, on avait montré des vidéo-clips de leurs oeuvres. Bien sûr, dans le cas de Pierre Gauvreau, auteur du *Temps d'une paix*, tout téléspectateur normal sait de quoi il s'agit. Mais dans le cas de Nadia Magnanat-Thalmann, dont on apprend qu'elle fait des dessins animés par ordinateur, on vou-

draient bien voir ça. De même que le système vidéoway de Michel Dufresne, les logos de Gilles Robert et pourquoi pas la salle de rédaction du Radar d'Achille Hubert aux îles-de-la-Madeleine.

On a essayé d'égayer la distribution de prix avec une portion variétés. Charles Dumont avait l'air empaillé, Marjolène Morin avait une robe fort décente, mais c'est Diane Juster, avec son medley de la fin entre les tables, qui a réussi à animer ce spectacle bien mort. Roger Baulu n'a pas paniqué en voyant la chanteuse arriver à sa table. Il a esquissé un baiser. Il n'est pas prince pour rien...

Miami Vice: pas de substance

Ceux qui s'attendaient à une étude sur les mœurs de la pègre québécoise en Floride dans l'épisode «québécois» de *Miami Vice* (jeudi dernier à CTV, vendredi à NBC) connaissent peu l'émission, dont la caractéristique première est qu'elle n'a pas de substance. Un gros vidéo-clip qui réjouit l'oeil, les deux héros beaux comme tout, la musique dans le vent, mais des histoires

qui sont généralement sans profondeur et sans intérêt.

One way ticket n'échappait pas à la règle. Jean-Pierre Matte était notre chef de pègre Jean Faber. On l'a peu vu, et on n'a surtout pas su, à part ses cheveux, quelles passions l'animait. Mais par contre, Lothaire Bluteau, le méchant petit assassin, est apparu dans plusieurs séquences, et il était excel-

lent. Si seulement le texte avait eu de l'allure...

Miami Vice a remplacé au 12 Hill Street Blues, autrement plus substantiel et satisfaisant. Faut croire que les téléspectateurs ont ras-le-bol des histoires qui se tiennent, et préfèrent le voyage dans l'image plutôt que dans les motivations des personnages. J'ai pas hâte à l'an 2000...

Bruno Cremer: de la Turquie à Laval...

Avant de venir s'installer pour quelques semaines à Montréal et Laval, le tournage de la mini-série à suspense *Les trois flacons* avait débuté l'autonome dernier dans les montagnes dénudées de la Cappadoce, une région du centre de la Turquie.

PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

C'est un pays de régime politique autoritaire, admet Bruno Cremer, interprète du héros par qui la vérité — la guerre chimique faite à un peuple démuné — vient près de sortir au grand jour.

«On le sent (le régime). Avec les Turcs, mieux vaut ne pas parler de politique», note le comédien français. Dans cette production franco-canadienne de \$3,5 millions (diffusion en 1986-87 à Radio-Canada), son personnage de journaliste vient à bout des dangers et tombe amoureux d'une infirmière (Mireille Deyglun).

Dans la version finale, les quelques passages qui subsisteraient dans la langue turque, souligne Cremer, devront être doublés: «Les Turcs ne tiennent surtout pas à ce qu'on les confonde avec des Afghans.»

Car ce peuple victime d'agression est celui d'un petit pays imaginaire, le Karmak. Or tout le monde qui lit les journaux aura compris: le film réalisé par Peter Kassovitz, sur un scénario de Bernard Kouchner, rappelle le recours aux armes chimiques par l'Union soviétique, en Afghanistan occupé.

«C'est vrai qu'on ne veut pas le dire franchement: ce sont les Russes en Afghanistan, constate le comédien. Nos télévisions (en France) relèvent

toutes de l'État, alors elles font attention à ce qui touche la diplomatie.»

En octobre, le leader soviétique Gorbatchev était en visite officielle à Paris et il se trouve que la chaîne A-2 finance *Les trois flacons*.

Mais ici comme chez lui, même s'il en convient avec le sourire, Bruno Cremer n'aborde pas volontiers les questions politiques: «Ce n'est pas parce qu'on fait un métier public qu'on peut parler de tout publiquement. On m'a déjà demandé de prendre part à des tribunes et chaque fois j'ai refusé, à gauche comme à droite.»

Germain, comme il aime mieux expliquer, est un journaliste «sur le déclin, en période creuse», désabusé et cynique: «Il va tenter de vendre le plus cher possible le gros scoop qui lui arrive.»

Au milieu des combats en montagne, le héros met la main sur trois flacons contenant chacun un composé qui, séparément, ne font rien de particulier mais qui, réunis, sont plus meurtriers que l'arme nucléaire.

Au retour, l'infirmière Christine est enlevée par des terroristes et Germain se révèle moins cynique qu'au début. Il devient conscient que la vie de la jeune femme dépend de la non-publication du scoop.

Pour couronner le tout, le journaliste a contre lui des agents secrets de l'URSS et des États-Unis; ennemis en théorie, les deux services se liguent pour empêcher la vérité de sortir, tout ça pour ne pas nuire à une prochaine conférence sur le désarmement.

Travaillant pour la première fois au Canada, il y est effectivement pour...travailler; même les journées de congé du tournage, il en profite pour préparer un autre rôle.



Bruno Cremer, le journaliste des *Trois flacons*.

En février, en Belgique, il tournera dans l'adaptation d'une pièce de René Kalisky, *Falsch*. C'est l'histoire d'une famille juive dont les branches ont connu des sorts différents pendant la guerre.

«J'aime travailler très lentement, dit-il. Avec moi, il faut que les choses aient le temps de mûrir.»

«Une seule fois, rappelle Cremer, j'ai accepté une proposition au dernier moment. C'était pour *La 317e section*, nous partions le lendemain et c'était un très beau scénario. C'était vraiment la vie des militaires, nous couchions par terre, nous avions un bol de riz.»

Tourné au Cambodge, le film de Pierre Schoendorfer marquait aussi les débuts de Cremer au cinéma, en 1964. Il racontait la retraite d'un bataillon français, à la suite de la défaite de Dien-Bien-Phu, au Vietnam, 10 ans plus tôt.

L'année suivante, Cremer était révélé au grand public en jouant le résistant Chaban-Delmas dans *Paris brûle-t-il?*, le film historique de René Clément.

Élevé à Paris, dans une famille où sa mère s'intéressait au chant classique, Bruno Cremer raconte: «J'ai toujours pensé à faire ça, rien d'autre. C'était une porte de secours pour moi qui me faisais de la vie une image angossée. Comment fait-on pour être adulte?»

«Pour moi, le métier de comédien était une manière d'échapper à la réalité, de la transposer. Une vie de rêve dans tous les sens du terme...quand on en a la possibilité.»

L'amorce de sa carrière d'acteur le fait sourire. Au temps du lycée, «je jouais un fantôme dans une pièce en latin, *Somnium*.» Ses débuts professionnels remontent à 1953 dans *Robinson*, de Jules Supervielle.

MUSIQUE

Claude Gingras

Le McGill Opera Studio célèbre cette année son 30e anniversaire et, pour marquer l'événement sur le ton qui convient, il a choisi une œuvre légère et divertissante comme principale production de la saison : *Die Fledermaus* (« La Chauve-souris »), la célèbre opérette de Johann Strauss, chantée en anglais.

Le spectacle sera présenté quatre fois, au Pollack Hall de McGill : jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 20 h. La première, jeudi, est un gala-bénéfice à \$100, avec réception au champagne. Hier, on nous informait que tous les billets, pour les quatre représentations, sont vendus.

Die Fledermaus, l'histoire hilarante d'un homme qui flirte avec sa propre femme déguisée, au cours d'un bal, réunira une soixantaine d'interprètes (choristes et danseurs compris) et un orchestre d'une trentaine de musiciens.

De nouveau, la mise en scène est de Edith et Luciano Della Pergola, les fondateurs du Studio d'opéra de McGill. Depuis dix ans, Edith Della Pergola dirige seule le Studio. Figures pittoresques et sympathiques de notre monde de l'opéra, les Della Pergola vivent à Montréal depuis 1955. C'est dire qu'ils établissent le Studio des leur arrivée ici. Tous deux sont nés en Roumanie et ont eu des carrières de chanteurs. Mme Della Pergola, qui était soprano, a débuté à 18 ans dans *La Bohème* et a chanté à Vienne, Zurich, Naples, Trieste, M. Della Pergola a chanté 67 rôles de ténor dans quelque mille représentations. On l'entend comme « comprimario » dans des enregistrements pirates de *Macbeth* et de *Nabucco*, de Verdi, avec Maria Callas.

Le McGill Opera Studio a présenté, en trente ans, 45 productions de 38 ouvrages (certains firent l'objet de reprises). Plus de 250 chanteurs y sont débutés (la moitié, des sopranos) et quelques-uns font actuellement carrière à l'étranger : Gina Longobardo Fiordaliso, Mariana Pannova, Joan Patenaude.

À l'OSM ce soir et demain soir

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal présente ce soir et de-

Le Studio d'opéra de McGill fête son 30e anniversaire



Edith et Luciano Della Pergola, eux-mêmes anciens chanteurs, les fondateurs du Studio d'opéra de l'université McGill.

main soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, le quatrième programme de sa série « Air Canada ». Chef invité : **Christopher Keene**, directeur musical du New York City Opera. Soliste : **Jon Kimura Parker**, pianiste de Vancouver, premier prix du Concours de Leeds en 1984. Programme « scandinave » : Ouverture de l'opéra *Muskarade*, du Danois Carl Nielsen, *Finlandia* et *Le Cygne de Tuonela*, du Finlandais Jean Sibelius. Concerto pour piano du Norvégien Edvard Grieg, première suite de la musique de scène du même Grieg pour le *Peer Gynt* de Ibsen, *Midsommarvaka* (première des trois « Rhapsodies suédoises ») du Suédois Hugo Alfvén.

Deux concerts vendredi

■ Vendredi, 20 h, Chapelle du Grand Séminaire de Montréal, le Réseau français de Radio-Canada présente, dans le cadre de ses concerts publics radiodiffusés en direct, le *Quatuor à cordes Laval*, de Québec, formé de musiciens qui enseignent à l'École de musique de l'université Laval ou au Domaine Forget : György Terebesi et Michiko Nagashima, violonistes, Chantal Masson-Bourque, altiste, et Huguette Morin, violoncelliste. Au quatuor se joindront, pour deux œuvres, Jean-Guy Boisvert à la

clarinette et Catherine Tudorowski à l'harmonium. Programme inhabituel : premier Quatuor à cordes du néo-classique Gian Francesco Malipiero (daté de 1920), *Bagatelles*, pour deux violons, violoncelle et harmonium, op.47, de Dvorak, Quintette pour cordes et clarinette, K.581, de Mozart, et *Trois Pièces pour quatuor à cordes* (1914) de Stravinsky.

■ Vendredi également, ainsi que samedi, 20 h, en l'église luthérienne allemande Sankt Johannes (angle Jeanne-Mance et Prince-Arthur), l'*Ensemble Arion* d'instruments anciens propose une soirée de cantates (Rameau, Telemann, Purcell) avec **Max van Egmond**. Le baryton hollandais donne une conférence ce soir, 20 h, au campus Loyola (7141 ouest, Sherbrooke). Renseignements : 848-4706.

Concert des lauréats OSM

■ Les deux principaux lauréats (en fait, lauréates) du dernier *Concours OSM*, la pianiste Michelle Mares et le soprano Lyne Fortin, seront les solistes du « Concert Esso » de l'OSM dimanche, 14 h 30, salle Wilfrid-Pelletier. Mlle Mares jouera le deuxième Concerto de Saint-Saëns et Mlle Fortin chantera des pages de Mozart, Puccini, Gounod et Richard Strauss.

Christopher Keene, qui dirige ce soir et demain soir, sera de nouveau au pupitre.

■ A la même heure, dimanche, à CBF-FM, on pourra entendre l'enregistrement du concert donné le 8 décembre à Stockholm par le nouvel *Orchestre Philharmonique du Monde*, formé de premiers-pupitres de 92 orchestres de 55 pays (dont Louis Charbonneau, de l'OSM, comme timbalier). Programme : huitième Symphonie de Bruckner, dir. Carlo Maria Giulini.

Trois pianistes d'ici

■ **Louis Lortie** a choisi, pour son récital au Ladies' Morning Musical Club, Pollack Hall, 9 février, 15 h 30, les Sonates op.10 no 3 et op.13 (*Pathétique*) de Beethoven et la Sonate no 3, en fa mineur, op.5, de Brahms.

■ La Fondation Vincent-d'Indy, créée récemment, présentera **André Laplante** en récital le 5 avril, salle Claude-Champagne. Mozart, Chopin et un compositeur canadien au programme.

■ Le Concerto pour piano auquel **Michel-Georges Brégent** travaille présentement sera, dit-il, « une synthèse formelle et expressive, très Hollywood, des 33 concertos pour piano les plus populaires du répertoire, en un seul mouvement comprenant les trois morceaux habituels : vif, lent, vif ». Commande de l'OSM, l'œuvre sera créée la saison prochaine par **Louis-Philippe Pelletier**.

Silverstein à Joliette

■ Le réputé violoniste américain **Joseph Silverstein** sera le chef et soliste de l'Orchestre des Jeunes du Québec lors d'un concert Mozart (*Sérénade Haffner* et *Symphonie no 39*) au Centre culturel de Joliette le samedi 8 février, 20 h. Le même soir, l'*Orchestre symphonique de Joliette-Lanaudière*, dir. Jean-Jacques Nattiez, joue à Montréal, salle Claude-Champagne. Programme : Concerto pour violon de Beethoven, avec Vladimir Landsman, et *Symphonie inachevée*, de Schubert, dans une version...achevée, en quatre mouvements. Le même soir, encore, l'*Orchestre Symphonique de Trois-Rivières* (53 musiciens), dir. Gilles Bellemare, joue à Victoriaville. Programme Beethoven.

Spectacles musicaux

■ L'*Atelier de Jeu scénique* de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, dir. Marthe Forget, présente *Il Filosofo di campagna*, de Galuppi, et *The Medium*, de Menotti, dimanche, lundi, mercredi et jeudi soirs de la semaine prochaine.

■ L'ensemble d'instruments anciens **Anonymus**, de Québec, donnera, avec mise en scène, *Le Jeu de Robin et Marion*, de Adam de la Halle, du 11 au 23 février, à l'Espace Libre (1945, Fullum).

CKAC 97.3 ET la presse
INVITENT
700 PERSONNES
À LA PREMIÈRE DU FILM

SOUVENIRS D'AFRIQUE

version française de **OUT OF AFRICA**



En nomination pour 6 Golden Globes
— dont —
Meilleur Film (Drame)
Meilleure Actrice — Meryl Streep

AU CINÉMA CRÉMAZIE
LE JEUDI 6 FÉVRIER À 20 H

Pour participer:

● Remplissez le coupon de participation qui sera publié jusqu'au 29 janvier 1986 inclusivement, et retournez-le avant le 30 janvier, midi.

● Les 350 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
● Les règlements du concours sont disponibles chez Cinéplex Odeon.
● La valeur totale des prix offerts est de 3850\$.

Retournez ce coupon à: **SOUVENIRS D'AFRIQUE**
Cinéplex Odeon
2388 est, rue Beaubien
Montréal
H2G 1N2

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ Âge _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

En nomination pour 2 Golden Globes
Meilleure Musique Meilleure Chanson

SOLEIL DE NUIT
VERSION FRANÇAISE DE **WHITE NIGHTS**
"HAY YOU SAW ME" / "REMARKABLE LIVES"
LORÉL RICHÉ / JANE COLLINS / MICHAEL V. MONTAGNI
ST-DENIS JANV 30 20:00 MAIL CHAMPLAIN 405-5000
PARADIS CHATEAUGUAY
8215 RUE MICHELLE 354-3110 CINÉMA CHATEAUGUAY 888-0141

3 HOMMES
et un couffin
BERRI
ST-DENIS 871 CATHÉDRALE 286-2115
LE DAUPHIN
1811 RUE ST-JEROME 771-6000
BROSSARD
MAIL CHAMPLAIN 405-5000

OPÉRATION
Beurre de Pinottes
BERRI
ST-DENIS 871 CATHÉDRALE 286-2115
PARADIS MONTREAL
8215 RUE MICHELLE 354-3110 1584 MT ROYAL PAPIN 521-7810

PADRE NUESTRO
VERSION FRANÇAISE
7:30 - 9:30
LE DAUPHIN
1811 RUE ST-JEROME 771-6000

Agnès de Dieu
JEAN-CHARLES TACHELLA
ANNE BANGROFT MEG TILLY
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
BERRI
ST-DENIS 871 CATHÉDRALE 286-2115

ESCALIER C
JEAN-CHARLES TACHELLA
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

l'effrontée
CHARLOTTE GAINSBOROUGH
CLAUDIE MILLER
12:45 - 2:00 - 5:15 - 7:30 - 9:40
BERRI
ST-DENIS 871 CATHÉDRALE 286-2115

LES GOONIES
Version Française
S. LONGUEUIL ASTRE
PLACE LONGUEUIL 678-7481 5400 LACORDAINE 327-5001
ODEON LAVAL
CENTRE 2000 BOUL. ST-MARTIN 867-6207 ST-HYACINTHE 774-2270
MONTREAL CHATEAUGUAY
1584 MT ROYAL PAPIN 521-7810 CINÉMA CHATEAUGUAY 888-0141

RETOUR VERS L'AVENIR
STEVEN SPIELBERG
CHAMPLAIN
871 CATHÉDRALE PAPIN 521-7810
JEAN TALON
9 RUE A L'EST DE PILE 775-0015 8215 RUE MICHELLE 354-3110
S. LONGUEUIL DORION
PLACE LONGUEUIL 678-7481 1811 RUE ST-JEROME 771-6000
ODEON LAVAL ST-JEROME
CENTRE 2000 BOUL. ST-MARTIN 867-6207 CINÉMA 888-0141

ROCKY IV
VERSION FRANÇAISE
DOLBY DIGITAL (Dolby aux Champs, Crémazie, Bremond et Carlier)
CHAMPLAIN CRÉMAZIE MERCIER BROSSARD
871 CATHÉDRALE PAPIN 521-7810 ST-DENIS CRÉMAZIE 286-4715 871 CATHÉDRALE PILE 258-8224 MAIL CHAMPLAIN 405-5000
CARTIER LAVAL ASTRE MASCOUCHE TROIS RIVIÈRES
778 BOUL. DES LAURÉATES 808-5124 5400 LACORDAINE 327-5001 2131 BOUL. MASCOUCHE 474-4141 CINÉMA FLOR DE L'Y

King Solomon's Mines
Richard Chamberlain
LA CANNON
871 CATHÉDRALE PAPIN 521-7810
PARIS
PARIS 1:30 - 3:30 - 5:00 - 7:00 - 9:00
5400 LACORDAINE 327-5001 ASTRE 7-15 - 9-15

PAROLES ET MUSIQUE
CATHERINE DENEHUE
ROBERT ANTONIO
CHRISTOPHER LAMBERT
spectra BERRI
ST-DENIS 871 CATHÉDRALE 286-2115

OUT OF AFRICA
ROBERT REDFORD MERYL STREEP
DOLBY DIGITAL
PARIS
PARIS 1:30 - 3:30 - 5:00 - 7:00 - 9:00
5400 LACORDAINE 327-5001 ASTRE 7-15 - 9-15
PLAZA ALEXIS NINON
BOUTARD 800-424-4244
SQUARE DECARIE
DECARIE BOUL. DE JEAN-TALEM 241-3110

AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS

Les bonnes moeurs des Mille et une nuits

LE CAIRE (AFP) — Un tribunal du Caire a annulé, en appel, un jugement de première instance décidant la saisie des *Mille et une nuits*, en tant qu'ouvrage portant atteinte aux moeurs, annonce le quotidien caïrote *al-Gomhouria*.

Le tribunal a annulé, également, l'amende imposée à l'éditeur pour sa publication du livre. *Les mille et une nuits*, un recueil de contes élaboré entre le Xe et le XIVe siècles sont considérés comme le joyau de la littérature arabe.

L'oeuvre n'avait été que rarement éditée sous sa forme intégrale. C'est une réédition du texte complet, en 1985, au Caire, qui avait fait l'objet du jugement précédent, à la suite d'une campagne menée par les milieux intégristes contre le livre.

Aleksander Toradze : un autre pianiste...

ALEKSANDER TORADZE, pianiste. Hier soir, salle Maïsonneuve de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

Programme:
Variations sur un thème de Bach, «Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen», G. 180... Liszt
Sonate no 7, en si bémol majeur, op. 83 (1939-42)... Prokofiev
Miroirs (1905)... Ravel
Trois Mouvements de Pétouchka (1921)... Stravinsky

CLAUDE GINGRAS

Les musiciens soviétiques qui passent à l'Ouest ne sont pas nécessairement des acquisitions pour notre milieu. De même, les gagnants de concours ne sont pas automatiquement de très grands musiciens. Aleksander Toradze, 33 ans, l'un des lauréats du Concours Van Cli-

burn en 1977, et vivant aux États-Unis depuis 1983, confirme l'une et l'autre de ces observations.

Il est possible qu'un jour il parvienne à la pleine possession de son instrument et à une véritable maturité musicale. Pour l'instant, Aleksander Toradze est tout simplement un autre nom qui s'ajoute aux listes interminables qui encomrent déjà les agences de concerts.

Le piano imparfait mis à sa disposition peut expliquer, en partie, le peu d'impression laissée par le récital. Un défaut de pédale ne fut pas corrigé, bien que l'accordeur eût passé l'entracacte entier à travailler sur l'instrument.

Mais le piano n'était pas seul en cause. Il y eut de longs moments où l'instrument fonctionnait bien, sans que la musique ne levât de terre pour autant.

Le Bach-Liszt n'avait aucune dimension, malgré des passages d'extrême douceur étonnants chez un pianiste de l'école russe. Il faut entendre Brendel dans cette page-là. Ceux qui ne connaissent ni le Prokofiev ni le Stravinsky ont sans doute été impressionnés car cette musique tapageuse produit toujours quelque effet. Mais les autres savent qu'il y a dans ces deux oeuvres davantage que ce qu'y a mis M. Toradze, dont le jeu était peu intelligent et la technique, limitée.

Assez curieusement, le Ravel était ce qu'il y avait de meilleur

dans ce récital: une mise en place très réfléchie des sonorités, des passages lents baignés de mystère...

Ce qui n'a pas empêché de nombreux auditeurs de se sauver avant la dernière pièce et d'autres de les imiter avant la période des «bis». M. Toradze en a donné deux: deux sonates de Scarlatti, une lente et une rapide, et toutes deux en ré mineur.

À l'entracte, l'écrivain Jean-Pierre Duquette, secrétaire de Pro Musica, a annoncé que le Prix annuel Gertrude-Gendreau (créé à la mémoire de la fondatrice de la société) était décerné cette année au jeune flûtiste François Gosselin.



Un mariage simple pour Moravia

ROME (AFP) — Pas de fleurs ni de foule si ce n'est une rue de journalistes, photographes et cameramen sur le Capitole: Alberto Moravia, 78 ans, maître des lettres italiennes depuis un demi-siècle, a épousé hier dans une simplicité spartiate sa compagne Carmen Llera, très belle espagnole de 32 ans.

Arrivés à pied, Moravia en marron et gris sous un vieux duffle-coat Montgomery et Carmen en manteau à carreaux marrons et jaunes sur un pantalon d'astrakan et bottes claires, se sont présentés devant l'officier d'état civil avec leurs seuls témoins, l'actrice Rada Rassimov pour le romancier et la nièce de Moravia Gianna Cimino pour la jeune femme.

À la demande traditionnelle: «Êtes-vous ému?», Moravia a répondu: «No comment». Carmen Llera, souriante: «Je suis un peu ivre. J'ai bu avant de sortir une coupe de champagne».

Avant de redescendre du Capitole pour reprendre le travail quotidien — Moravia chez lui, dans l'appartement dominant le Tibre, où il travaille à un nouveau roman, Carmen Llera a son bureau, chez l'éditeur Bompiani — les nouveaux mariés ont dû franchir les bousculades felliniennes des photographes.

Moravia et Carmen Llera assurent qu'ils souhaitent garder le secret autour de leur mariage. Ils avaient même, précisaient-ils, inventé un faux nom pour protéger l'anonymat de leurs noces. «Dieu sait qu'à bien pu donner la nouvelle...»

Interrogé, à la veille du mariage, sur ses sentiments, Moravia indiquait qu'il n'était aucunement ému. «C'est la deuxième fois que je me marie, explique-t-il. La première fois, c'était le lundi de Pâques en 1941, dans l'église du Gesu (église des pères jésuites), avec la romancière Elsa Morante, à moins de cent mètres en contrebas du Capitole. Elsa Morante, dont Moravia était séparé depuis plus de vingt ans, est décédée en décembre dernier.

Le mariage de l'auteur des *Indifferents* et de Carmen Llera est le second à obséder les médias et le public italien, après les noces spectaculaires du soprano Katia Ricciarelli et de la vedette de télévision Pippo Baudo en Sicile, il y a neuf jours. Signe, relèvent les sociologues, que le mariage, donné récemment pour agonisant, se porte bien. «Je ne comprends pas, a relevé Moravia. Je vis depuis cinq ans avec Carmen, et cela ne choque personne. Je l'épouse pour confirmer la solidité de notre rapport, et tout le monde s'étonne...»



AUJOURD'HUI & TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50 PRIX RÉGULIER POUR LE FILM RAN

SCHWARZENEGGER
COMMANDO
18 ANS
CAPITOL 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
GREENFIELD 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
LAVAL 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
VERSAILLES 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
EN FRANÇAIS

DESIDERIO
FANNY ARDANT
14 ANS
Dim 1:00 3:00 5:00 7:00 9:00
Sem 7:00 9:00

PALME D'OR
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 85
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES
LAVAL 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
Sem 7:00 9:30

Nicolas Cage est **THE BOY IN BLUE**
YORK 12:45 2:30 4:15 6:00 7:45 9:30
Sem 7:00 9:30

KRUSH GROOVE
It's Chillin'
PALACE 12:00 1:55 3:50 5:45 7:40 9:35

Gagnant de 1 «Golden Globe» «meilleure actrice»
The Color Purple
LOEWS 12:15 2:15 4:15 6:15 8:15 10:15
DORVAL 12:15 2:15 4:15 6:15 8:15 10:15

SPIES LIKE US
PALACE 12:05 2:00 3:55 5:50 7:45 9:40
FAIRVIEW 12:05 2:00 3:55 5:50 7:45 9:40

After Hours
LOEWS 12:15 2:15 4:15 6:15 8:15 10:15

Élysée
Sem 7:15 9:15

COCOON
10.000 ans après...
Le PARISIEN 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
GREENFIELD 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
VERSAILLES 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
Sem 7:00 9:10

L'ANNÉE du DRAGON
YEAR OF THE DRAGON
Le PARISIEN 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
GREENFIELD 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
VERSAILLES 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
LAVAL 12:40 2:50 5:05 7:15 9:30
Sem 7:00 9:10

Après 30 ans, son meurtrier était encore au large.
ELENI
PALACE 12:10 2:25 4:40 6:55 9:10

Clue
LA COMÉDIE À 2 ÉPILOGUES DIFFÉRENTS
LOEWS 12:20 2:10 4:00 5:50 7:40 9:30
Cinéma DU PARC 12:20 2:10 4:00 5:50 7:40 9:30
Sem 6:00 7:45 9:30

YOUNG SHERLOCK HOLMES
70MM DOLBY STEREO
IMPERIAL 12:40 2:50 5:00 7:10 9:20
Le CINÉMA 12:40 2:50 5:00 7:10 9:20
Cinéma DU PARC 12:40 2:50 5:00 7:10 9:20
Sem 7:10 9:20

RAN
AKIRA KUROSAWA
Le PARISIEN 12:00 2:00 4:15 6:30 8:45 10:55
KENT 12:00 2:00 4:15 6:30 8:45 10:55
VERS. JAPONAISE SOUS-TITRES ANGLAIS

Cette nuit et demain
LUC MATTE
Le PARISIEN 1:05 2:50 4:35 6:20 8:05 9:50

EN NOMINATION POUR 4 CÉSARS
SANDRINE BONNAIRE
SANS TOIT NI LOI
Le PARISIEN 1:25 3:30 5:30 7:35 9:40

101 DALMATIENS
FAIRVIEW 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
FAIRVIEW 2 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
Sem 6:15 7:45 9:15

THE FIRST TURN-ON!
PALACE 1:15 2:55 4:35 6:15 7:55 9:35

ENEMY
DENNIS QUAD
LOUIS GOSSETT, JR.
PALACE 1:15 3:15 5:15 7:15 9:15

The Niles
LOEWS 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
LAVAL 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
KENT 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
DORVAL 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
Cinéma DU PARC 12:25 2:35 4:45 6:55 9:05
Sem 7:00 9:15

ROCKY IV
PALACE 12:30 2:15 4:00 5:50 7:40 9:30
LAVAL 12:30 2:15 4:00 5:50 7:40 9:30
DORVAL 12:30 2:15 4:00 5:50 7:40 9:30
Sem 6:10 7:50 9:35

CIRCUS tnm
dans **La lune, rien que la lune!**
théâtre acrobatique
Après 8 représentations seulement PLUS DE 84% DU PUBLIC VOTE «BON ET EXCELLENT»
OFFRE SPÉCIALE: Pour la matinée du samedi (16 h), 50% de réduction sur le prix courant aux guichets pour les moins de 16 ans.
L'AFFICHE
CE SOIR, 20h
Réservations: 861-0563
Représentations: Mardi au vendredi à 20h00, Samedi à 16h00 et 21h00
Théâtre du Nouveau Monde, 84, rue Sainte-Catherine ouest
LA BRASSERIE OLYMPIQUE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU THÉÂTRE
cjms128

Vol de la Well's Fargo : Anghel écope de sept ans

■ Anton Anghel, arrêté à la suite d'un spectaculaire vol à main armée au magasin La Baie en novembre dernier, a été condamné à sept ans de pénitencier hier par le juge Jean-Pierre Bonin de la Cour des sessions.

JOYCE NAPIER

Après avoir plaidé coupable à six accusations de complot, vol, recel, et possession d'armes — notamment un revolver Magnum de calibre .357, deux autres revolvers de calibre .38, et une carabine M-1 — Anghel, 37 ans, qui était détenu depuis son arrestation, a repris le chemin des cellules.

L'avocat de l'accusé, Me Ro-

nald Schachter, a souligné au juge Bonin, avant qu'il ne rende sa sentence, que son client était déprimé au moment du vol parce qu'il venait de divorcer. L'accusé, a-t-il soutenu, avait perdu son emploi et s'était laissé embarquer dans cette affaire. Anghel, un graveur de marbre d'origine roumaine, n'avait pas de casier judiciaire et pouvait donc jouir d'une certaine clémence de la part du tribunal.

Me Schachter et le procureur de la Couronne, Me Mario Dufresne ont tous deux suggéré au juge d'imposer une sentence de sept ans.

Anghel, qui est arrivé au Canada il y a six ans, avait fait la manchette des journaux voilà

trois ans lorsqu'il avait fait une grève de la faim pendant 18 jours. Il s'était même coupé les veines pour forcer les autorités roumaines à laisser sa famille entrer au Canada.

On sait que le jour de son arrestation le 24 novembre, les agents de la section tactique de la police de la Communauté Urbaine de Montréal, ont fait irruption dans son appartement du 5210 de la rue Victoria dans l'est de la métropole. Là, les policiers ont découvert \$80 000 en espèces ainsi que deux sacs remplis de chèques et de reçus de cartes de crédit. Au total, les agents ont récupéré quelque \$100 000.

Le jour du vol, Anghel et un

complice ont accosté deux convoyeurs de la Well's Fargo au rez-de-chaussée de La Baie rue Sainte-Catherine, pour leur voler les sacs d'argent qu'ils transportaient.

Les deux hommes sont sortis rapidement du magasin à rayons en laissant derrière eux des grenades à main dans l'embrasure des portes donnant sur les rues Sainte-Catherine et de Maisonneuve. On a su par la suite, que ces grenades, qui ont entraîné une évacuation partielle du magasin à rayons, n'étaient que des imitations.

Une fois sur le boulevard Dorchester, les deux hommes sont montés à bord d'une voiture où les attendait un troisième complice.

Un passant a noté le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule à bord duquel les trois malfaiteurs ont pris la fuite, un indice qui a permis aux policiers d'arrêter Anghel.

Un dentiste devra payer \$4 260

■ Un dentiste qui a arraché cinq « bonnes dents naturelles » à une patiente qui avait des douleurs aiguës, devra lui rembourser \$4 260 en dommages.

JOYCE NAPIER

Dans sa décision, le juge Paul Beaudry, de la Cour provinciale, a souligné qu'il y a eu sans doute incompréhension entre le dentiste et sa cliente mais que c'est par négligence que le Dr Gilles Binette a finalement arraché cinq dents de trop à Ginette Taillon.

Cette affaire remonte au 24 août 1982 lorsque Mme Taillon rendit visite au Dr Binette pour lui demander de lui extraire deux dents infectées.

La semaine suivante, le dentiste se met au travail et après avoir gelé la gencive de la patiente, il lui arrache cinq dents, qu'elle avait pourtant fait traiter chez un autre dentiste, et lui dit tout bonnement : « Il n'en reste que deux à enlever. »

Mme Taillon, qui n'avait plus le choix, prit un autre rendez-vous et se fit arracher les deux autres dents pour permettre au Dr Binette de lui faire une prothèse.

D'après un témoin, qui accompagna à deux reprises la patiente chez le Dr Binette, Mme Taillon « pleurait et était bouleversée parce que toutes ses dents avaient été arrachées ».

C'est alors que Mme Taillon décida d'intenter une poursuite de \$6 260 contre le dentiste, qui lui, a toujours soutenu que la cliente lui avait dit, lors de leur premier rendez-vous, qu'elle voulait se faire arracher les sept dents pour les faire remplacer par un dentier.

Le dentiste lui avait demandé \$90 pour sept extractions mais pour « acheter la paix », vu que sa cliente n'était pas satisfaite, il réduisit ses honoraires et ne lui en demanda que \$40.

« Mais si la cliente avait vraiment décidé de se faire extraire toutes les dents, de demander le magistrat dans son jugement, pourquoi s'est-elle alors tellement objectée et pourquoi le dentiste supposément pour acheter la paix aurait-il réduit son compte ? ».

Le juge conclut donc que Mme Taillon mérite une compensation de \$4 260 que lui versera la compagnie d'assurance du dentiste.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

TIMKEN ROULEMENT À ROULEAUX CONIQUES

GB GENERAL BEARING SERVICE INC.
1226, rue Notre-Dame Ouest 805, boul. Ste-Foy (Long.)
3739, rue Hochelaga 120, boul. Ste-Croix (St-Laurent)
4909, rue Jerry Bell
1918, boul. des Laurentides

Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

VOYAGES
TRAVELAIDE
LES PLUS
BEAUX VOYAGES
AUX
MEILLEURS PRIX

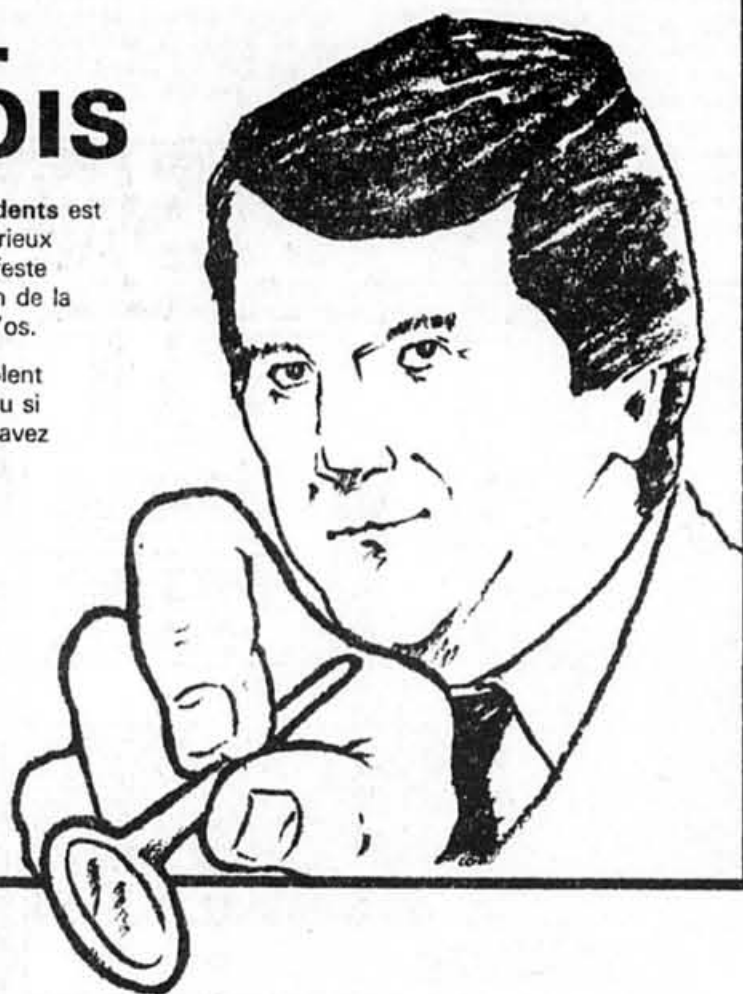
UN MAL SOURNOIS

Chez trop d'adultes, la perte des dents est le plus souvent attribuable à un sérieux problème de gencives qui se manifeste généralement par une inflammation de la gencive et par la détérioration de l'os.

Si vos gencives saignent, ou semblent anormalement rouges ou enflées ou si vous avez mauvaise haleine, vous avez peut-être un sérieux problème.

**SEUL VOTRE DENTISTE
A UN TRAITEMENT
PRÉVENTIF POUR VOUS.**

**N'ATTENDEZ SURTOUT PAS
QUE ÇA FASSE MAL!**



À L'ANGLE DES RUES PEEL ET DORCHESTER

L'ÉDIFICE GROUPE LA LAURENTIENNE S'ANIME!

Et ça ne fait que commencer.

En effet, après Laurentienne Générale et La Personnelle, c'est au tour des services de l'assurance et des rentes collectives, du développement des affaires et du service de planification financière et successorale de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, d'emménager dans le nouvel Édifice Groupe La Laurentienne, au 1100, boulevard Dorchester Ouest.

Une succursale de la Banque d'Épargne, les Placements Geoffrion Leclerc et Geoffrion, Leclerc, Malenfant & Ass. y sont déjà à votre service.

Et ce n'est pas fini!

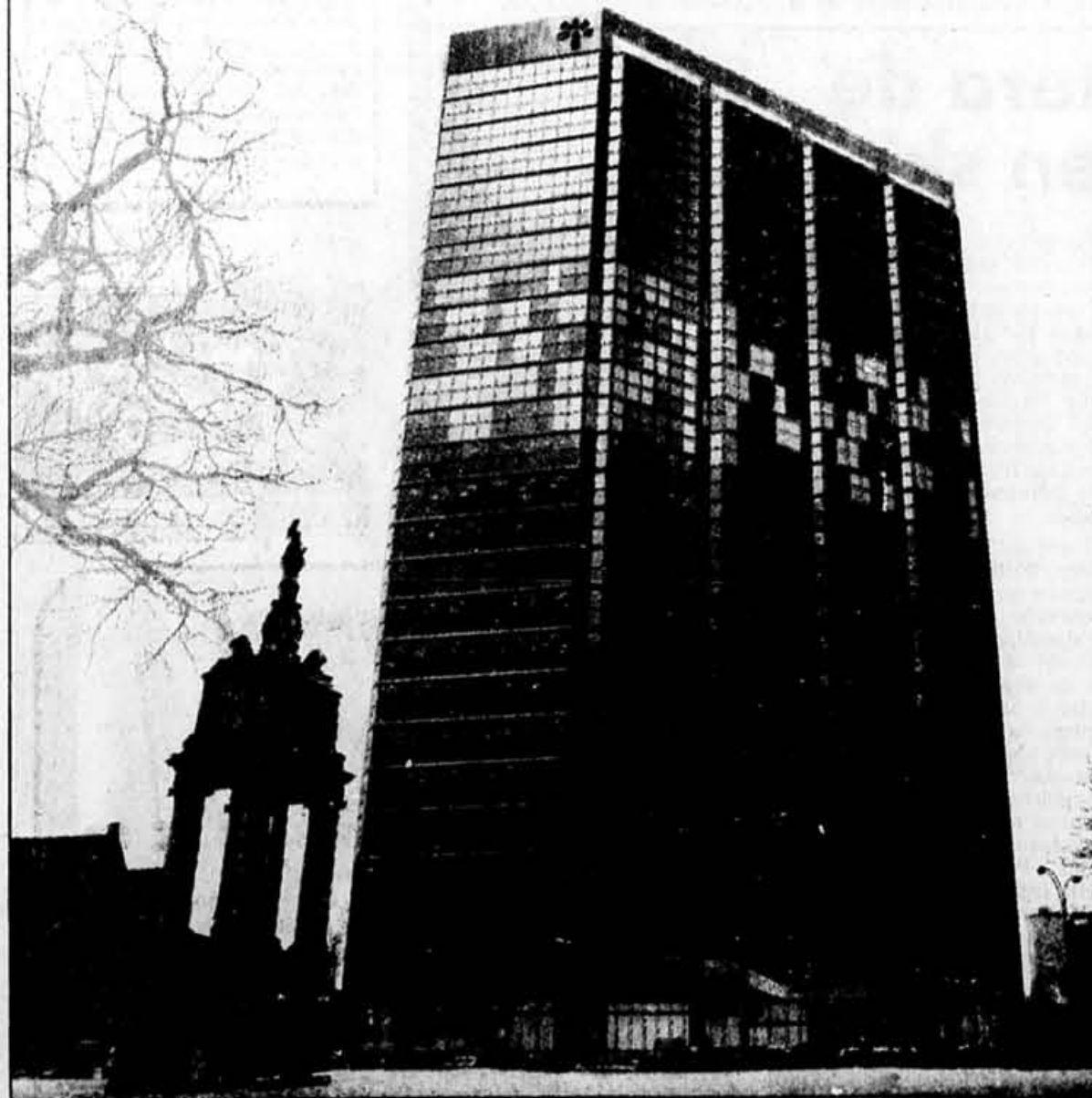
Bientôt, d'autres services financiers offerts par les compagnies membres du Groupe La Laurentienne emménageront au même endroit.

Le Groupe La Laurentienne pourra ainsi mieux répondre aux besoins financiers tant individuels que collectifs des Montréalais.

Oui, l'Édifice Groupe La Laurentienne s'anime... pour vous!



**Groupe
La Laurentienne**



*Atlantique
en piste
au Vélodrome olympique
du 29 janvier au 2 février
(voir page suivante)*

Air India : deux experts croient qu'une bombe a explosé à bord du B-747

■ NEW DELHI (PC) — Des experts indiens et américains ont affirmé, hier, devant la commission d'enquête gouvernementale, qu'ils croient qu'une bombe a été déposée à bord du Boeing 747 d'Air India qui a plongé dans l'Atlantique-Nord le 25 juin 1985, entraînant la mort des 329 passagers et membres d'équipage qui se trouvaient à bord.

Harold Piper, l'enquêteur-chef de la société Boeing Aircraft, de Seattle, État de Washington, a déclaré aux commissaires enquêteurs : « A mon avis, un engin explosif avait été déposé dans la partie arrière du Boeing ».

Piper, qui a fait enquête dans pas moins de 35 accidents impliquant des appareils fabriqués par sa compagnie et qui est l'enquêteur senior du fabricant

américain pour tous les accidents impliquant des avions à réaction 747, a dit qu'il basait ses conclusions « presque entièrement sur les particularités structurales et sur l'éparpillement des débris » dans le fond marin de l'océan Atlantique.

S. N. Seshadri, un expert de l'enregistrement des voix à l'emploi du Centre de recherche atomique de Bhabha, près de Bombay, a également exprimé sa conviction qu'une bombe est responsable de la destruction du Boeing 747.

Interrogé par un avocat de la société Boeing qui lui demandait ce qu'il entendait exactement par « explosion », l'expert indien a répondu : « Une explosion est quelque chose qui se produit très subitement ; une explosion signifie une bombe, un

engin qui agit avec une grande soudaineté ».

L'hypothèse selon laquelle le désastre a été provoqué par l'explosion d'une bombe placée à bord de l'appareil, parti de Toronto avec un arrêt à Montréal, vient étayer la conclusion contenue dans un rapport préliminaire préparé par le Conseil canadien de la sécurité aérienne.

Une théorie chère aux enquêteurs indiens veut que des extrémistes sikhs, qui militent en faveur de la sécession de la province du Punjab pour en faire un état sikh distinct et indépendant de l'Inde, aient eux-mêmes déposé une bombe à bord de l'appareil qui devait s'arrêter à l'aéroport Heathrow de Londres pour refaire le plein avant de poursuivre sa route vers Bombay avec 320 passagers, la plupart des Canadiens d'origine indienne

embarqués à Toronto et à Montréal. Après l'annonce de la terrible tragédie aérienne, des interlocuteurs anonymes affirmant faire partie de l'organisation extrémiste sikh ont revendiqué la paternité de l'attentat.

Par contre, la conclusion de l'expert américain Harold Piper voulant que l'engin destructeur ait été placé à l'arrière de la soute à bagages vient en contradiction avec l'opinion des experts indiens selon laquelle la déflagration s'est produite dans la partie avant de la soute.

Pour sa part, Seshadri affirme que d'après ses expertises, l'explosion s'est produite à 10 ou 13 mètres en arrière de la cabine de pilotage de l'avion à réaction en service depuis sept ans. L'expert indien a ajouté qu'il a été en mesure de déterminer l'endroit approximatif où la bombe avait été

déposée en étudiant le « pattern » du son au cours des quelques millisecondes d'enregistrement des voix de la cabine de pilotage.

Toutefois, d'autres experts de l'enregistrement de voix, y compris Bernard Caiger, du Conseil canadien de la sécurité aérienne, et Ray Davis, un expert britannique, ont soutenu pour leur part, lors de témoignages antérieurs, qu'il est impossible de déterminer la distance entre un magnétophone et le site d'une explosion.

Seshadri et d'autres experts indiens appartenant au Centre de recherche atomique de Bhabha, près de Bombay, qui ont étudié les débris recouverts du fond de l'Atlantique-Nord, au large des côtes d'Irlande, sont tous d'accord pour affirmer que l'explosion s'est produite à l'avant

et non à l'arrière de la soute à bagages.

G.E. Prasad, un expert en métallurgie du Centre atomique indien a déclaré aux commissaires-enquêteurs que des perforations relevées dans des débris provenant de la partie avant de la soute à bagages sont l'unique preuve d'une explosion.

C'est demain que le Conseil canadien de la sécurité aérienne doit soumettre son propre rapport sur les causes de la tragédie aérienne du 25 juin 1985.

Décès du juge Montpetit

■ Le juge André Montpetit, « qui a siégé pendant plus de 20 ans à la Cour supérieure du Québec, est décédé hier à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'une longue maladie ».

Né à Paris le 8 décembre 1909, d'Edouard Montpetit et Hortense Varin, le juge Montpetit était respecté par les avocats et aimé de ses collègues.

« Il aimait le baseball, il était simple et toujours souriant. Il ne se prenait pas pour un autre », a affirmé hier un juge de la Cour d'appel.

Un autre juge, qui siège aujourd'hui à la Cour supérieure mais qui avait connu le juge Montpetit alors qu'il était encore un jeune avocat a souligné : « C'était le juge le plus agréable de la Cour supérieure. »

Le juge Montpetit a commencé à exercer la profession d'avocat en 1933. Le 21 septembre 1951 il était nommé juge de la Cour supérieure.

Il a été professeur de droit de l'Université de Montréal pendant 15 ans. Il a enseigné également à l'École des Sciences sociales et à l'École des Hautes Études commerciales.

Il a souvent été retenu comme arbitre dans le domaine de la médiation. Il a été membre unique d'une Commission royale chargée d'enquêter sur les conditions de travail au ministère des Postes en 1965 et 1966. Il a siégé également au Tribunal d'arbitrage de la fonction publique pendant quatre ans, de 1967 à 1971.

Il avait pris sa retraite le 1er septembre 1975.



Photographie du juge André Montpetit prise en 1970



Christa McAuliffe

Challenger : le tir prévu pour ce matin

■ CAP CANAVERAL (AFP)

— L'année commence décidément bien mal pour la NASA, avec un nouveau report de 24 heures du lancement de la navette Challenger, prévu hier du Cap Canaveral (Floride), en raison d'une météo défavorable et d'un boulon grippé.

Le tir de Challenger, prévu pour 9 h 37 HNE hier, avait d'abord été repoussé pour permettre à des nuages de se disperser, puis pour que les techniciens du Centre spatial Kennedy viennent à bout d'un boulon de la poignée extérieure de l'écouille du vaisseau spatial. Pendant deux heures, les spécialistes se sont esquivés sur le vulgaire boulon et l'opération a vite tourné en un gag coûteux, leurs outils ne fonctionnant pas ou tombant en panne pour des raisons diverses.

La navette ne pouvant pas être lancée avec cette poignée extérieure, le boulon a finalement été scié. Entretemps, les nuages s'étaient dissipés mais des vents d'environ 40 km-heure s'étaient mis à souffler sur le pas de tir, rendant impossible un atterrissage de Challenger au Cap Canaveral en cas de catastrophe juste après le lancement.

La mort dans l'âme, la NASA a dû reporter le tir de 24 heures. Le lancement de Challenger, déjà repoussé à deux reprises pour cause de mauvais temps ou de prévisions météorologiques erronées, est maintenant fixé à 9 h 38 HNE aujourd'hui.

Calendrier chargé

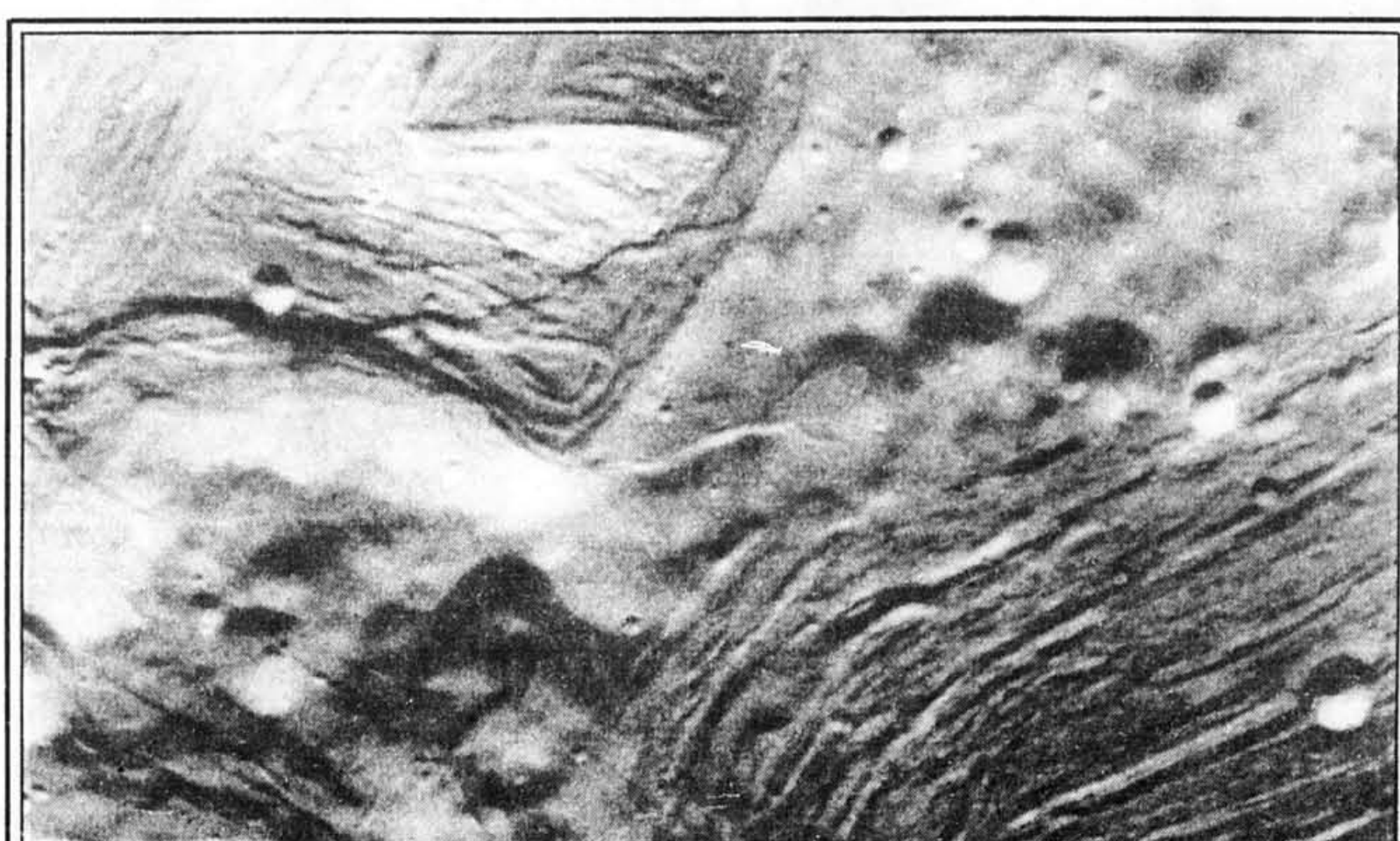
La première mission de l'année, celle de Columbia, avait elle aussi été retardée par une succession de reports du lancement puis de l'atterrissage dus à des ennuis techniques et à la météo.

Le calendrier des vols de navettes est particulièrement chargé en 1986, avec 15 missions au programme contre neuf l'an passé, et les différents retards enregistrés depuis le début de l'année menacent sérieusement les ambitieux projets de la NASA.

Cette mission de Challenger, la 25e d'une navette, a pour objectifs le déploiement d'un satellite de communications pour l'Agence spatiale américaine, le TDRS-B (Tracking and Data Relay Satellite), et l'observation de la comète de Halley.

Cours sur l'apesanteur

Une enseignante de 37 ans, Christa McAuliffe, fait partie de l'équipage de sept astronautes. A deux reprises pendant le vol, d'une durée prévue de six jours, elle doit s'adresser en direct aux millions d'écoliers américains pour leur expliquer l'apesanteur et les lois de Newton. Ses parents, son mari Steve et leurs deux enfants, Scott et Caroline, sont au Cap Canaveral pour assister au lancement, avec plus de 600 enseignants et 4 000 élèves venus des quatre coins des États-Unis.



Le relief extraordinaire de Miranda intrigue au plus haut point les chercheurs du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena.

Miranda regroupe toutes les bizarreries du système solaire

■ PASADENA, Californie (d'après AFP, AP, UPI) — Le rendez-vous de Voyager-2 avec Uranus a mis en évidence sur Miranda, l'une des cinq grandes lunes de la planète, un relief extraordinaire qui intrigue les chercheurs du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (JPL).

Miranda et sa surface torturée sont d'ores et déjà les vedettes incontestées du fantastique voyage de la petite sonde américaine Voyager-2 aux confins de notre système solaire.

« Si vous additionnez toutes les bizarreries géologiques du système solaire et les placez sur une seule planète, vous obtiendriez Miranda », a déclaré Lawrence Soderblom, un spécialiste de l'Institut géologique

américain. « Il n'y a rien de comparable dans notre système solaire », a-t-il souligné. Vendredi, l'engin spatial est passé à seulement 81 000 km d'Uranus, rendez-vous qualifié d'historique par tous les spécialistes réunis au JPL.

Grâce aux photographies d'une qualité exceptionnelle transmises par Voyager-2, les spécialistes savent maintenant qu'il y a au moins quinze lunes et une vingtaine d'anneaux autour d'Uranus, qui se trouve à plus de trois milliards de km de la Terre.

Hier, la sonde américaine était déjà à plus de 3,2 millions de km d'Uranus, poursuivant sa course à plus de 53 000 km/h en direction de Neptune, la huitième planète de notre

système solaire, qu'elle doit « frôler » en 1989.

Voyager a d'autre part permis d'établir que la durée d'un jour, sur Uranus, est approximativement de 16 heures 48 minutes, précision qui a pu être obtenue en étudiant les émissions radio-électriques émanant de la planète.

En doublant Uranus, la sonde a encore découvert que :

— l'atmosphère de cette planète est plus chaude au-dessus de son pôle nocturne que du pôle éclairé par le soleil, probablement en raison d'un effet d'accumulation pendant que le pôle était ensoleillé. Du fait qu'Uranus est basculée sur le côté, chaque pôle est exposé au soleil durant une partie de la

révolution uranienne, qui est de 84 ans ;

— la haute atmosphère d'Uranus, composée principalement d'hydrogène et d'un peu d'hélium, est chaude, mais la partie inférieure est extrêmement froide, atteignant 350 degrés au-dessous de zéro. De plus, tout porte à croire que le vaste océan qui existe de toute évidence sur la surface d'Uranus est constitué d'eau chaude ;

— le champ magnétique d'Uranus emprisonne autour de la planète une ceinture de plasma (gaz formé de particules électriquement chargées) analogue aux ceintures de Van Allen autour de la Terre. Toutefois, ce plasma a une température beaucoup plus élevée que les ceintures de Van Allen.

Une Québécoise tentera de rallier le pôle Nord en skis

■ PARIS (PC) — Une Québécoise de 29 ans, Annie Tremblay, originaire du lac Saint-Jean, et une autre Canadienne de Saint-Jean de Terre-Neuve, Mary Williams, 39 ans, accompagnées de six Françaises s'élanceront le 15 février prochain du Spitzberg, au Groenland, pour rallier à ski le pôle Nord. Un raid de près de 1 500 kilomètres dans un désert de glace particulièrement inhospitalier qui constitue un réel exploit sportif. Un exploit sportif que les huit femmes de l'« Expédition des femmes pour un pôle » — du nom de l'association qu'elles ont créée en France — veulent mettre au service de la science.

Délaissant les traces des plus grands, les Américains Frederick A. Cook (1908) et Robert E. Peary (1909), les Anglaises Wally Herbert (1968) et Ranulph Fiennes (1979), elles devraient être dans environ trois mois, les premières femmes du pôle Nord, en empruntant une voie originale qui franchit la dérive du courant transpolaire. Véritable autoroute des glaces du pôle Nord qui viennent se jeter dans l'océan Atlantique, à l'est du Groenland, cette dérive formée de chenaux impressionnants et de véritables collines de glaces pouvant atteindre une quarantaine de

mètres de hauteur constituera l'obstacle majeur de l'expédition avec bien sûr le vent et le froid, de moins 50 degrés Celsius.

« On a bon espoir d'y arriver », explique-t-elle, hier matin lors de la conférence de presse du départ, tenue à Paris devant un parterre de ministres français, Annie Tremblay, petite brune aux cheveux bouclés, licenciée en psychologie chargée notamment de la coordination au sein du laboratoire du centre d'étude individuelle de psychologie à l'Université d'Ottawa. C'est elle qui veillera dans le groupe à l'équilibre psychologique de cet isolement de trois mois.

Sous la conduite de Mary Williams et de Madeleine Grisel, les deux scientifiques de l'équipe, l'expédition doit se livrer à des recherches, à des expériences et à l'étude du milieu arctique, tant sur le plan glaciologique que sur celui des réactions humaines.

Difficile odyssee

Ce qui sera tout aussi dur que les efforts physiques, ce sera de lutter contre l'abatement et le découragement confie Annie Tremblay. Car les huit femmes ont entrepris de rejoindre le pôle Nord à contre-courant. La dérive transpolaire dévie en effet les glaces d'environ quatre kilomètres par jour en direction

du sud et c'est donc aussi contre ce courant que les huit femmes devront marcher. Chacune tirera son traineau individuel, une coque en plastique chargée d'une cinquantaine de kilos d'équipements divers, d'une tente ultralégère dans laquelle elles se serreront le soir venu pour épargner la chaleur mais aussi de trois fusils indispensables à la défense contre les ours blancs.

L'expédition, explique aussi Mary Williams, maître de recherche au Conseil national de recherche du Canada (institut de dynamique marine de Terre-Neuve) doit aussi nous permettre de déposer sur la banquise, entre le Spitzberg et le pôle, 15 balises Argos, dont les signaux captés par satellite permettront d'étudier plus à fond la dérive des glaces. Le programme de recherche médicale portera essentiellement sur l'adaptation au froid. « Pour nous y préparer, a-t-elle expliqué, nous nous sommes plongées dans des baignoires d'eau glacée ».

L'expédition qui a nécessité 18 mois de préparation aura coûté près d'un million de dollars, réuni par les subventions de plusieurs ministères français, dont celui de la Défense, par les dons des sociétés privées et ceux de plus de 300 particuliers.



Annie Tremblay, originaire du Lac Saint-Jean, et Mary Williams de Saint-Jean de Terre-Neuve tenteront en compagnie de six Françaises de rallier à ski le pôle Nord.

TIRAGE LE 14 FÉVRIER 1986
À MIDIRegardez l'émission Montréal en direct
aujourd'hui

nom de votre banque _____ No. de compte _____

adresse _____

ville & code postal _____

la loto du cœur

(montant souscrit) _____ 100 dollars

Si vous désirez un reçu, cochez ☐

Postez dans une enveloppe affranchie à

LA LOTO DU COEUR
ST-LUC
J0J 2A0

Signature _____

adresse _____

ville & code postal _____

No. de tél. _____

La Fondation LE RENFORT vous dit merci!

Important réseau de preneurs aux livres mis au jour

■ Deux employés du Canadien National de la région de Montréal et un résident d'Ontario seraient à la tête d'un important réseau de preneurs aux livres qui auraient des ramifications dans l'Est du Canada ainsi qu'à New York et à Miami. Selon la police, le groupe acceptait quelque \$200 000 de paris par jour pour toutes sortes d'événements sportifs!

L'un des prévenus, Mark Flynn, de Gloucester, en Ontario, a comparu hier, en Cour municipale de Montréal, sous des accusations de complot et de « bookmaking ». Ricky Johnson, 38 ans, et son collègue Raymond Feehan, 44 ans, tous deux à l'emploi du Canadien National, seront invités à se présenter prochainement devant le tribunal, la Couronne ayant décidé, dans leur cas, de procéder par voie de sommation.

Des descentes effectuées à Dollard-des-Ormeaux, Greenfield Park, dans les bureaux des deux employés du CN, à la Place Bonaventure, ainsi qu'au domicile de Flynn, en Ontario, auraient permis de saisir les livres dont se servaient les trois « bookies ». Tout était évidemment écrit sous la forme de codes. Le trio prenait surtout des paris sur le le football, le baseball et les courses de chevaux.

Il s'agit de l'un des plus importants coup de filet du genre au cours des douze dernières années. La police de la CUM, la Sûreté du Québec, la police du Canadien National et la police municipale de Gloucester ont participé à l'enquête.

Montréalais arrêté en C.-B.

■ WEST VANCOUVER, C.-B. (PC) — Un Montréalais de 23 ans, Eric Valois, a été traduit devant le tribunal, hier à West Vancouver, sous des accusations de possession d'explosifs et d'une arme à usage restreint.

Valois a été arrêté après que la police eut trouvé dans une maison des explosifs, des détecteurs et un revolver.

SAAB Éléante SAAB

MERCI
merci d'avoir visité le kiosque

SAAB

Nous n'avons peut-être pas eu l'honneur de vous rencontrer lors de votre visite au salon de l'auto. Nous sommes de retour dans notre salle de montre (de 9 h à 21 h). Venez nous rencontrer, nous vous ferons la démonstration de cette magnifique automobile.

Automobiles Éléante

Le plus important depositaire de l'est du Canada
4747 est, rue Jean-Talon
374-6550

SAAB Éléante SAAB

Salon international musique vidéo

VENTE SUR PLACE

NOUVEAUTÉS AUDIO-VIDEO

SPECTACLES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

THE ARROWS

Jeu 30: 20 h.

JIM HILLMAN SALSA "BAKANO"
Mercredi 29 20 h.

TOP SONART
Vendredi 31 20 h.

J. PIERRE ZANELLA QUINTET
Samedi 1er 16 h. / 18 h.

GENERAL JIVE
Samedi 1er 20 h.

VÉLODROME OLYMPIQUE

29 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1986

12 h. À 22 h.

DIMANCHE 12 h. À 20 h.

ADULTES : 5,50\$ / ÉTUDIANTS-ÂGE D'OR : 3,50\$ / ENFANT JUSQU'À 10 ANS (Accompagnés) : GRATUITS
REMBOURSEMENT DU PRIX DU BILLET D'ENTRÉE SUR TOUT ACHAT CHEZ LA PLUPART DES EXPOSANTS



Atlantique
en piste
au Vélodrome olympique
du 29 janvier au 2 février
profitez de ce coupon-rabais!

Salon international
musique vidéo

AU VÉLODROME OLYMPIQUE
DU 29 JANVIER AU 2 FÉVRIER 86

REMBOURSEMENT COMPLET
DU PRIX D'ENTRÉE
AVEC ACHAT MINIMUM DE \$25
SUR PRÉSENTATION
DE CE COUPON AU KIOSQUE
ATLANTIQUE IMAGE ET SON

2\$ DE RABAI
SUR LE PRIX
D'ENTRÉE
RÉGULIER
UN BILLET
PAR VISITEUR

ATLANTIQUE

Ce coupon n'est pas monnaie



PLUS DE 5 MILLIONS DE MARCHANDISES À ÉCOULER • PLUS DE 5 MIL

LA PLUS GROSSE

VENTE

Le Super Marché de l'Électronique®

PIONEER

Processeur d'expansion dynamique

- Modèle RG-60
- Indicateur LED
- Choix de 4, 7, 10, 13 ou 16 dB
- Entrée moniteur
- Idéal pour magnétoscope ou chaîne stéréo

69⁹⁹

HITACHI **LECTEUR AU LASER**

Modèle DA-5000

- Recherche d'index
- Chargement frontal
- Lecture préprogrammée

399⁹⁹

Sansui **ÉGALISATEUR 7 BANDES**

Modèle SE-300

- Entrée auxiliaire
- Égalisateur de l'enregistrement
- Égalisateur graphique

99⁹⁹

FR-II 90

Cassette Audio

Chrome FR-II

90 minutes

6 pour **\$17⁹⁹**

Sansui **LECTEUR AU LASER**

Modèle PC-V 750

- Chargement frontal
- Recherche d'index
- Lecture programmée

499⁹⁹

HITACHI **RADIO PORTATIF STÉRÉO**

Modèle FRK-9005

- AM-FM stéréo
- Ondes courtes
- Égalisateur 5 bandes
- 4 haut-parleurs détachables
- Cassettes stéréo

169⁹⁹

Panasonic

Mini-chaîne stéréo

- Radio AM/FM stéréo RXC-46
- Lecteur de cassettes stéréo
- 2 haut-parleurs amovibles
- Égalisateur 5 bandes
- Tourne-disque modèle SLN-5

GRATUIT Support de tourne-disque

329⁹⁹

JVC

50 WATTS

- Récepteur AM-FM stéréo, Digital de 25 watts par canal, modèle RX-110
- Magnétophone à cassette Dolby B, métal avec recherche d'index, modèle RT-250
- Table tournante semi-automatique CEC, modèle ST-210
- 2 haut-parleurs à 3 voies AKAI, modèle SRC-A 201

499⁹⁹

Technics

110 WATTS

- Amplificateur stéréo, puissance de 55 watts par canal, modèle SLZ-55
- Syntonisateur stéréo intégré, digital au quartz AM-FM, modèle STZ-55
- Table tournante semi-automatique, entraînement par courroie, modèle SLBD-2
- 2 haut-parleurs 3 voies, Technics 75 watts ch., modèle SBL-71

799⁹⁹

FOUR À MICRO-ONDES

80

- Commande de puissance à 6 niveaux
- Minuterie 25 minutes
- Nécessaire de fixation en option

229⁹⁹

Sansui

100 WATTS

MEUBLE INCLUS

GRATUIT Égalisateur 7 bandes modèle SE-300

- Amplificateur stéréo modèle DAT-750, puissance de 50 watts par canal
- Syntonisateur digital AM/FM stéréo
- Tourne-disque à entraînement direct modèle DAP-550
- Magnétophone à cassettes à auto-inversion, stéréo, Dolby, métal
- 2 haut-parleurs à 3 voies modèle DAS-750

Auto-inversion

799⁹⁹

Sansui

CHAÎNE STÉRÉO MIDI

- Modèle M-500
- Amplificateur intégré modèle AM-70, 25 watts/canal
- Syntonisateur AM/FM stéréo analogique modèle TM-50
- Magnétophone à cassettes, Dolby, métal, modèle DM-50
- Tourne-disque automatique modèle PM-50
- 2 haut-parleurs 2 voies, 40 watts ch., modèle SM-60
- 60 mois de garantie

50 WATTS

Était 949⁹⁹

849⁹⁹

Quasar

FOUR À MICRO-ONDES

80

- 500 watts • 0.6 pi cu. • YMQ 5555
- 3 niveaux d'intensité
- Décongélation
- Horloge
- Système de distribution
- «Rota Flow»
- Support disponible

347⁹⁹

LUXMAN

90 WATTS

- Syntonisateur AM-FM stéréo, modèle T-210
- Amplificateur 45 watts/canal, circuit Duo-Beta, modèle L-215
- Table tournante semi-automatique, entraînement par courroie, modèle PD-210
- 2 haut-parleurs 3 voies RFT, Modèle Carrera de fabrication allemande

899⁹⁹

Sansui

INTELLIGENT SUPER COMPO

100 WATTS

- Amplificateur intégré stéréo 50 watts par canal, modèle A-700
- Syntonisateur digital programmable, modèle T-700
- Table tournante à entraînement direct, modèle PD-15
- Magnétophone à cassettes stéréo Dolby, touches électroniques, modèle D-35
- 2 haut-parleurs 3 voies, modèle S-730

999⁹⁹

Panasonic

FOUR À MICRO-ONDES

80

NE 6870

- 600 watts • 1 pi cu.
- Plateau rotatif
- Décongélation automatique
- Cuisson d'aliments congelés
- Cuisson automatique au poids
- Mise en marche différée

Était 3000

487⁹⁹

PIONEER **SYSTÈME A-55**

140 WATTS

- Amplificateur intégré de 70 watts par canal, modèle SA-950
- Syntonisateur digital au quartz PLL avec 8 stations AM-FM prééglées, modèle TX-950
- Tourne-disque à retour automatique, modèle PL-750
- Magnétophone à cassettes à logique IC, modèle CT-550
- Enceintes acoustiques à 4 voies de 120 watts chacune, modèle CS-959

1299⁹⁹

Sansui

MEUBLE AUDIO INCLUS

140 WATTS

TELECOMMANDE RS-100

- Syntonisateur AM-FM, stéréo, digital, modèle T-700
- Amplificateur intégré 70 watts/canal, modèle A-900
- Table tournante linéaire à entraînement direct, modèle PL-35
- Magnétophone à cassettes électroniques Dolby, métal, modèle D-35C
- 2 haut-parleurs HITACHI, modèle HS-4125 à 4 voies, 130 watts chacun
- Cabinet audio GX-900 inclus

99⁹⁹

1399⁹⁹

Quasar

FOUR À MICRO-ONDES

modèle YMQ-7785

- Cuisson «instanatic»
- Décongélation par le poids
- 1.4 pi cu., puissance 700 watts
- Triple mémoire
- Sonde thermique

\$100 de plus et vous obtenez un ensemble de 4 ustensiles «Corning Micro-ondes Plus» (Valeur de 113\$)

688⁹⁹

SURPLUS DE 2% SUR CARTES DE CREDIT

J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE



GRATUIT \$1,000

DE LOCATION DE FILMS

UNE VALEUR DE 100\$ À 1000\$ APPLICABLE SUR LA LOCATION DE FILMS VIDEO, À L'ACHAT D'UN VIDEO ET / OU D'UN TÉLÉVISEUR D'UNE VALEUR DE 500\$ ET PLUS.

PLUS DE 3000 FILMS VHS

FRAIS D'INSCRIPTION 20\$



Service 5 étoiles

UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS DIPLOMÉS

UN ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ULTRA-MODERNE

UN SERVICE AUTOSURVEILLÉ SUR GARANTIE DES PLUS GRANDES MARQUES

RÉPARATIONS SUR APPARELS HORS GARANTIE

FLOTTE DE CAMIONS POUR SERVICE À DOMICILE

PLUS DE 5 MILLIONS DE MARCHANDISES À ÉCOULER • PLUS DE 5 MIL

PLUS DE 5 MILLIONS DE MARCHANDISES À ÉCOULER • PLUS DE 5 MIL

PLUS DE 5 MILLIONS
DE MARCHANDISES
à écoulerJ.M. SAUCIER
ELECTRONIQUE**Emerson**
TÉLÉCOULEUR 14"
Modèle ECR-136
• Télécommande accès direct
• Syntonisation électronique
299⁹⁹**FUJI** CASSETTES
VIDÉO
VHS
Paquet de 3
23⁹⁹**RCA**
TÉLÉCOULEUR
14"
Modèle ERK-330• Syntonisation VHF-VHF
• Réglage automatique des couleurs
• 100% transistorisé
247⁹⁹**Emerson**
TÉLÉCOULEUR 20"
Modèle ECR-211
• Télécommande 12 fonctions
• Syntonisation 12 présélections
399⁹⁹**TÉLÉCOULEUR**
20"
• 100% transistorisé
• Syntonisation UHF-VHF
• Système couleur pilote
299⁹⁹**SUPER SPÉCIAL****MAGNÉSCOPE VHS**
• Accès frontal
• Télécommande 8 fonctions avec fil
• Programmable
• Syntonisation à 12 présélections
NOUVEAU MODÈLE 1986
399⁹⁹**MAGNÉSCOPE VHS**
Modèle VLT-270
• Télécommande sans fil
• Programmable
• 8 heures d'enregistrement
499⁹⁹**HITACHI** MAGNÉSCOPE
VHS
Télécommande détachable
• 4 programmes / 14 jours
• Télécommande à 13 fonctions
• Rebobinage automatique
• Syntonisation 105 canaux
NOUVEAU MODÈLE 1986
599⁹⁹
GRATUIT 1000\$ DE LOCATION DE FILMS**MAGNÉSCOPE VHS**
Modèle VLT-386
• Télécommande à infrarouge 10 fonctions
• Accès frontal
• Programmable 4 jours / 14 émissions
• Rebobinage automatique
• Syntonisation électronique 105 canaux
599⁹⁹
\$1000 GRATUIT en location de films**RCA** Télécouleur 20"
Modèle FLR-460
• Télécommande à multi-fonctions
• Syntonisation électronique 105 canaux
• Nouveau modèle XL-100 1986
499⁹⁹
GRATUIT 500\$ DE LOCATION DE FILMS**RCA** Télécouleur 20"
Modèle FLR-488 • Télécommande infrarouge à 22 fonctions • Affichage à l'écran
• Syntonisation électronique 122 canaux
547⁹⁹
GRATUIT 500\$ EN LOCATION DE FILMS**Panasonic** Télécouleur 20"
Modèle PC-2063
• Syntonisation électronique 127 canaux
• Télécommande accès direct 20 fonctions • Écran «Quintrix»
• Système «Color Pilot» • Affichage à l'écran
699⁹⁹
GRATUIT 500\$ EN LOCATION DE FILMS**HITACHI** Moniteur couleur 21"
Modèle CT2000
• Entrée et sortie audio / vidéo • Écran haute résolution • Contrôle des basses et aigües • Entrée RGB • Télécommande 18 fonctions
999⁹⁹
GRATUIT 500\$ DE LOCATION DE FILMS**ZENITH** 4 TÊTES
VIDÉO PORTATIF VHS
Modèle VR-5000
• Télécommande sans fil 12 fonctions
• Peut fonctionner sur 3 sources d'alimentation
• 4 têtes, effets spéciaux
• Syntonisation électronique 133 canaux
• Programmable 14 jours / 8 programmes
\$1000 GRATUIT \$1000**HITACHI** STÉRÉO
VIDÉO VHS STÉRÉO PORTATIF
Modèle VT-8P
• Syntonisation électronique 128 canaux
• Programmable 14 jours / 7 programmes
• Télécommande sans fil 25 fonctions
• Son sur sons
1899⁹⁹
\$1000 GRATUIT \$1000**Quasar** CAMÉRA VIDÉO
ULTRA COMPACT
Modèle VK-716
• Sensibilité 20 LUX • Mise au foyer automatique
• Viseur électronique • Zoom 6:1
• Affichage automatique de la date et de l'heure
ÉCONOMISEZ \$400 MAINTENANT
1199⁹⁹**CAMÉRA VIDÉO**
Modèle VKC-870
• Viseur électronique
• Zoom 6:1
• Sensibilité 30 LUX
• Mise au point automatique
• Titrage
1899⁹⁹
\$1000 GRATUIT \$1000**JVC** «CAMCORDER»
VIDÉO + CAMÉRA INCORPORÉE
• Se branche directement sur votre téléviseur
• Zoom 6X sensibilité de 15 LUX
• Modèle GRC-1
1,299⁹⁹
ÉTAIT 1,499⁹⁹**RCA** CAMCORDER
VHS
Modèle CLR-200
• Se branche directement sur votre téléviseur
• Zoom 6:1, sensibilité de 7 LUX
• Mise au point automatique
• Entrée et sortie audio-vidéo
• Viseur électronique
\$1000
PRIX SUR PLACE SEULEMENT
\$1000 GRATUIT en location de films

*** LA TRANQUILLITÉ AU FOYER**

Le seul à vous offrir un plan de protection étendu, pouvant couvrir pièces et main-d'œuvre sur la plupart des appareils vendus. Disponible avec un léger supplément.

80 JOURS DE GARANTIE

LONGUEUIL 2904, chemin CHAMBLY, 651-0070 POINTE-CLAIRE 971, boul. ST-JEAN Nord, 694-9180 (Pres du restaurant Chi Chuy)	SHERBROOKE 2144 ouest, KING, 563-9191 MONTRÉAL 10,090 ST-LAURENT, 389-3541 (entre Sauve et Sauriol)
--	---

PLUS DE 5 MILLIONS DE MARCHANDISES À ÉCOULER • PLUS DE 5 MI

SKI AU MONT-BRUNO

L'ouverture de deux nouvelles pistes déplaît à certains

■ Un groupe de citoyens, dirigé par Jean-Guy Gaudette, s'oppose farouchement à l'aménagement de deux nouvelles pistes de ski au Mont-Bruno.

PIERRE BELLEMARE

C'est ce même Jean-Guy Gaudette qui, ces dernières années, s'est battu ferme contre l'idée de faire du Mont-Bruno un parc de récréation. Il a d'ailleurs eu gain de cause puisqu'en octobre dernier le gouvernement québécois décrétait cette espace montréalais comme parc non pas de récréation mais de conservation.

Les installations projetées au centre de ski ne paraissent justement pas conformes à la nouvelle vocation du parc, aux yeux de M. Gaudette.

Il est question d'ouvrir deux nouvelles pistes d'une largeur de cent pieds et d'une longueur de 500 pieds, ainsi qu'un nouveau monte-pente, un système d'éclairage et une machine à fabriquer de la neige artificielle. Le projet est de l'ordre de \$1,5 million.

Arbres abattus

Ce qui heurte toutefois les écologistes, c'est qu'on ait déjà abattu plusieurs arbres. Car toutes ces installations devaient bientôt être complétées. « On nous a placés, une fois de plus, devant le fait accompli. Il s'agit maintenant de vérifier si ce pro-

jet est permis par la loi. Actuellement, je fais enquête auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, pour m'assurer que toutes les démarches ont été respectées », a révélé M. Gaudette.

Cependant, M. Pierre Dulude, frère du maire de Saint-Bruno Marcel Dulude, de qui le gouvernement québécois a acheté le fonds de terre en octobre 1984, se dit « très malheureux » dans cette affaire.

Les Dulude demeurent propriétaires des équipements et ont obtenu un bail de 25 ans, renouvelable pour une autre période de 25 ans, pour exploiter le centre de ski. « La demande se fait très forte et les besoins nous commandaient d'ajouter des pistes. Aux six pistes actuelles, nous en ajoutons deux pour combler les désirs des skieurs », affirme Pierre Dulude.

De plus, il est question, dans un proche avenir d'effectuer des travaux d'amélioration au chalet, « et peut-être de créer jusqu'à une vingtaine de nouveaux emplois », insiste le frère du maire.

Il explique que d'autre part plusieurs jeunes étudiants se rendent au Mont-Bruno dans le cadre de leurs classes de neige. Le centre de ski dessert une population de 500 000 personnes, précise-t-il.



PLACE BONAVENTURE
du 7 au 11 février 1986

CKMF 94 en collaboration avec LA PRESSE et Voyages Nouvelles Frontières vous offre le PASSEPORT CLUB SOLEIL!

- Retournez dès maintenant votre Passeport Club Soleil à CKMF 94.
- Dès le lundi 13 janvier, soyez à l'écoute des émissions de:
 - Didier Schraenen (9 h à midi)
 - Roch Denis (13 h à 16 h)
 - Guy Aubry (18 h à 21 h)

- Vous pourriez devenir éligible au tirage d'un des trois (3) voyages d'une semaine chacun, et en compagnie de trois (3) de vos amis, vers la République Dominicaine! (transport et hébergement inclus, valeur de 6 600 \$).
- Tirage des trois (3) voyages:
 - les samedis 18 janvier, 25 janvier et 1er février 1986
 - dans le Week-end zoo avec Gilles Payer (midi à 15 h).

ÉCOUTEZ CKMF 94
... LA RADIO DES GAGNANTS!
pour tous les détails...

Les voyages sont une gracieuseté des voyages

nouvelles frontières
(514) 288-4800

Retournez votre PASSEPORT - CLUB SOLEIL à CKMF 94 — 1717 est, boul. Dorchester Suite 120, Montréal, Québec H2L 4T9 avant le vendredi 31 janvier 1986, midi. Copies des règlements disponibles à CKMF 94.

SIMPSON

RABAIS 40%

sur notre stock entier de
gants d'hiver pour dames!

Faites fi de l'hiver grâce à cet excellent rabais Simpson! Chauds et confortables gants en tricot, maintenant offerts à rabais 40% sur les prix ordinaires. Venez jeter un coup d'œil sur notre imposante sélection de coloris et pointures. Mais hâtez-vous... faites votre choix dès aujourd'hui pour profiter d'une meilleure sélection.

Achat en personne seulement
Gants pour dames, 230, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson C'EST BIEN DES RABAIS... CHAUDS.

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI ET VENDREDI:
SAMEDI:

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

